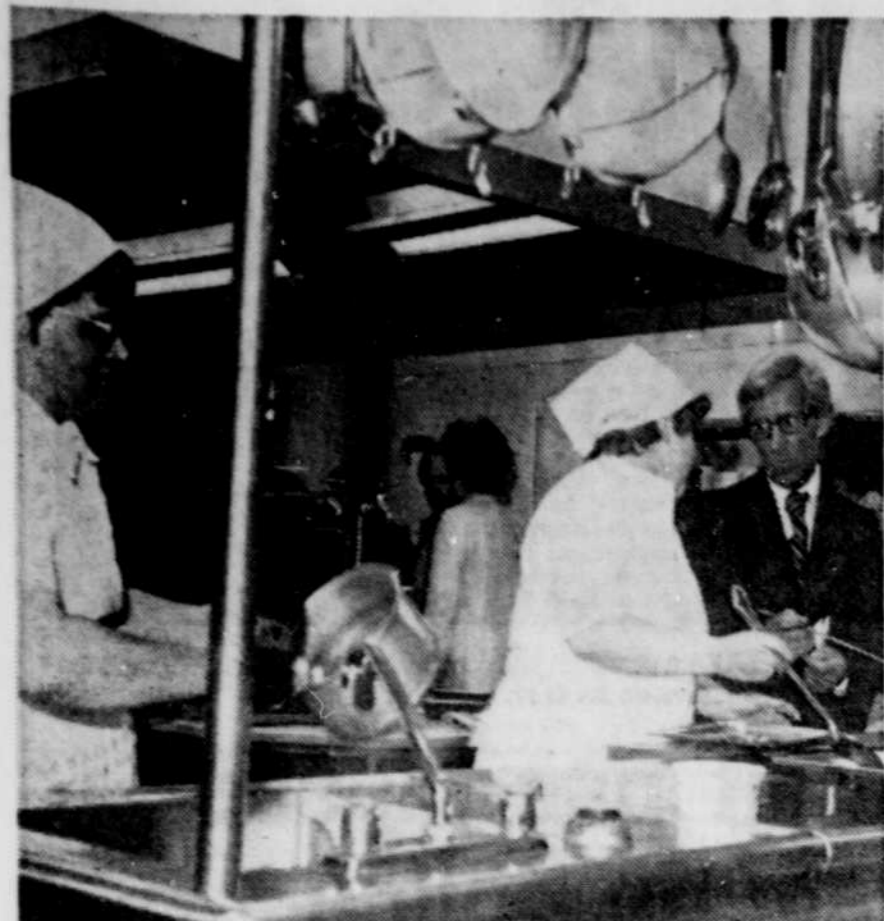


l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-



Guidés par le nouveau président, Jean-Luc Chamard, et la cuisinière-chef, Mme Eliane Pelletier, les membres de la Commission touristique de Port-Joli Inc. ont visité ces jours derniers les nouvelles installations de cuisine de \$120,000 dont a été doté le restaurant "La Boustifaille", de la Roche-à-Veillon.

Expansion de \$100,000 pour la Roche-à-Veillon

par Réal LABERGE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Le restaurant La Boustifaille de la Roche-à-Veillon a ouvert ses portes depuis peu à Saint-Jean-Port-Joli, avec des cuisines agrandies et complètement renouvelées, au coût de \$110,000.

Le président de la Commission touristique de Port-Joli Inc., M. Jean-Luc Chamard, a précisé au SOLEIL que cet organisme de promotion sans but lucratif a réalisé cet investissement afin de répondre aux nouveaux besoins de la clientèle.

La Boustifaille offre des mets de cuisine exclusivement québécoise et principalement certaines spécialités ancestrales de la Côte-du-Sud. Le nombre des repas servis à atteint l'année dernière un sommet sans précédent de 87,000 tandis que le nombre des employés saisonniers s'est élevé à 70, pendant la saison de la mi-mai à l'Action de Grâce.

Rénovations

Les travaux de rénovation ont consisté dans la construction d'une annexe de 70 pieds par 30, de deux

étages, dont le premier abritera des cuisines complètement neuves et pourvues d'un équipement entièrement nouveau, tandis que le deuxième servira à loger des bureaux administratifs et des locaux destinés au personnel.

Cet agrandissement ajoute au bâtiment principal de 80 pieds par 30 dont le fenil a été aménagé en un théâtre d'été de 310 places en 1963. Deux ans plus tard, le rez-de-chaussée a été converti en une salle à manger dont la capacité a graduellement été portée à 150 dineurs.

Cadre ancien canadien

Dans un cadre "vieux québécois régional" et agrémenté de pièces de sculpture de la vie rurale d'antan, le visiteur peut y choisir sur une planchette de bardeau, un menu de rôt de porc froid, bouilli de légumes, ragout de pattes et boulettes, jambon boucané ou cipaté.

A quoi il pourra ajouter le pain de ménage grillé sur poêle avec creton ou graisse de rôt, puis d'autres tentations irrésistibles comme le pain doré, la beurrée de crème au sucre du pays, la tarte à la ferlouche, tous cuisinés à La Boustifaille même.

Attention toutefois à la planteuse de crêpe au sirop d'érable. De cette spécialité de la maison, mieux vaut ne commander qu'une demi-portion... qui fait souvent à elle seule plus qu'un repas complet!

Théâtre d'été

M. Chamard a par ailleurs annoncé que la liste des chansonniers du théâtre d'été de la Roche-à-Veillon sera complétée et rendue publique, à la fin de mai.

Par contre, le programme des présentations du théâtre estival est déjà décidé.

La saison débutera les 13 juin en soirée et 14 juin en matinée, avec la troupe de Jérôme Daco qui présentera "La fabuleuse machine", une comédie créée par un groupe d'enseignants de la Commission scolaire de La Pocatière.

Suivra, les 20, 21 et 22 juin, avec le Théâtre du vieux moulin Inc., une pièce intitulée "Mon bébé", comédie en trois actes de Maurice Hennequin.

Et comme suite au succès connu l'an dernier, avec "Old Orchard, con-

pas pas!", le Théâtre de l'équinoxe sera de nouveau à la Roche-à-Veillon avec une composition dont le titre n'a pas été dévoilé, mais qui sera jouée par Jean-François Gaudet, Marie Du-mais, Louis-Georges Girard et Marie Saint-Cyr.

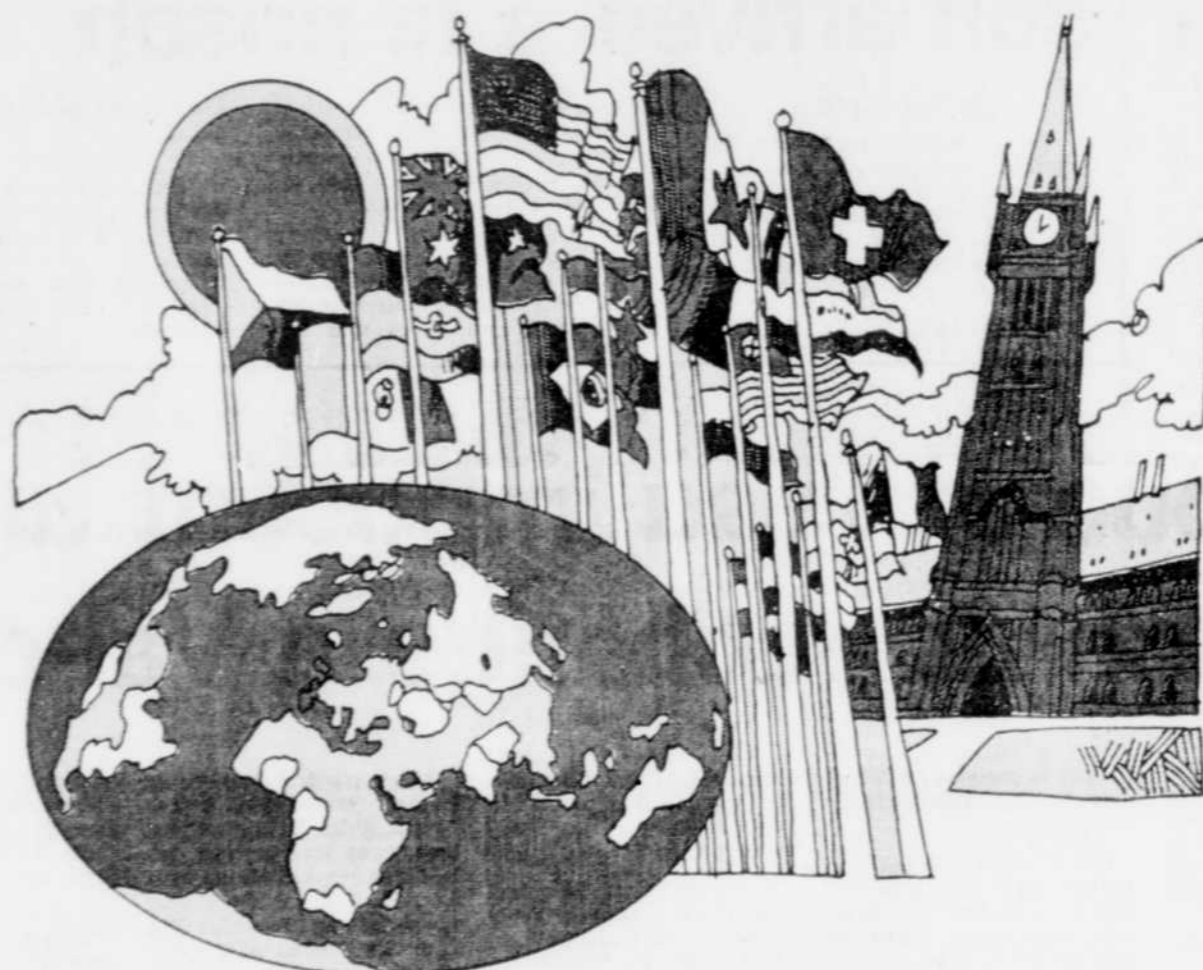
Ouverture d'un golf

Le président de la Commission touristique de Saint-Jean-Port-Joli a par ailleurs annoncé que cet organisme a versé au cours des dernières années des subventions totalisant \$120,000, pour l'organisation d'un club de golf de neuf trous, dans la capitale de l'artisanat.

Ce golf devrait entrer en opération à la mi-août Il a été aménagé près du Domaine de Gaspé, dans le 2e rang de Trois-Saumons, à quelque trois milles au sud-est de Saint-Jean-Port-Joli.

Construit au coût d'environ \$285,000, y compris un poste d'accueil, le terrain de golf sera administré par le club de golf Port-Joli Inc., un organisme comprenant 160 membres ayant fourni une mise de fond de \$300, et dont la présidence a été confiée à M. Charles Fortin.

On est 2 milliards



Le fédéralisme est un phénomène moderne dont bénéficie déjà plus de la moitié de l'humanité. On le retrouve surtout dans les pays qui possèdent un vaste territoire et qui réunissent plusieurs groupes ethniques et linguistiques.

Parmi les pays les plus puissants au monde, les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique vivent actuellement dans des régimes fédératifs. D'autres pays au territoire étendu, notamment le Canada, le Brésil et l'Australie, ont adopté le régime fédératif et, selon certains futurologues, le pourraient devenir les grandes puissances de demain.

Le fédéralisme n'attire pas que les pays de grande étendue. Il compte aussi de nombreux adeptes parmi des pays plus petits comme la Suisse, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie ou l'Autriche.

Il est intéressant de retenir les principales dates de l'histoire du fédéralisme moderne. On y remarque que l'interdépendance des nations s'est accrue avec les progrès de la civilisation et continue de s'accroître. Le fédéralisme est le mieux en mesure de répondre à ce besoin d'interdépendance et d'assurer la prospérité à ceux qui l'adoptent. C'est sans doute pourquoi la Communauté économique européenne s'est orientée vers une forme de régime fédératif à la suite de l'élection au suffrage universel, en 1979, des députés au Parlement européen.

XVIIIe siècle: Les États-Unis adoptent, en 1787, un régime fédératif après avoir tenté d'instaurer, pendant 11 ans, un régime confédéral.

XIXe siècle: La Suisse fait l'essai d'un régime confédéral avant d'opter pour le régime fédératif par

des modifications successives de sa constitution, en 1848 et 1874.

En 1867, la province du Canada comprenant le Québec et l'Ontario actuels s'unit au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse pour former la fédération canadienne.

XXe siècle: L'Australie se dote d'un régime fédératif, le 1er janvier 1901.

Après une série de guerres civiles et de coups d'État, le Mexique devient une fédération en 1917.

L'Union soviétique (l'Union des républiques socialistes soviétiques) adopte le fédéralisme au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1918.

Sur le continent européen, l'Autriche se constitue en fédération composée de neuf États membres en 1918.

En 1946, l'État yougoslave se donne des institutions fédérales.

En Amérique du Sud, le Brésil se donne, en 1946, un régime fédératif composé de 22 États membres.

En Asie, la Malaisie se constitue en fédération dès 1948.

En 1949, l'Argentine devient une union fédérale de 22 provinces.

Toujours en 1949, le monde entier est attentif aux élections du premier Parlement fédéral en Allemagne de l'Ouest.

Devenue indépendante de la Grande-Bretagne, en 1947, l'Inde opte, trois ans plus tard, en faveur d'un régime fédératif.

Sur le continent africain, les citoyens du Nigeria décident, en 1954, de reconstruire leur pays devenu indépendant, sur la base du fédéralisme.

Ces questions, ainsi que plusieurs autres, font le sujet d'une série de publications intitulées "Notes sur le Fédéralisme canadien", publiée par le gouvernement canadien en guise de contribution à la discussion publique. Vous pouvez obtenir gratuitement cette série de notes en écrivant à:

Publications Canada,
C.P. 430, Succursale postale Delorimier,
Montréal, Québec,
H2H 2N7

Canada

en bref

Eau potable à Saint-Pacôme

QUEBEC — Le ministère de l'Environnement a informé la population de la municipalité de Saint-Pacôme, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie. La direction du contrôle de l'eau potable a donc levé la mesure sanitaire en vigueur depuis le 12 mai 1980.

\$1 million de plus à Gros-Cacouna

OTTAWA — Le ministère des Travaux publics du Canada a confirmé, hier, l'adjudication d'un contrat de \$1,010,000 à la firme Roland Dickner Inc. de Rivière-du-Loup pour la réalisation de la phase finale de l'aménagement d'un entrepôt à Gros-Cacouna. Ce hangar de près de 3,000 mètres carrés servira à l'entreposage de marchandises générales et de papier journal provenant de la région. Selon le chargé de projet, M. Valmont Robichaud, ingénieur au TPC, "les travaux de la phase IV seront terminés dès cet automne". Le coût global du projet de Gros-Cacouna est de l'ordre de 14,500,000 dollars.

Commissaire industriel

BEAUCEVILLE — D'ici septembre, le Groupement économique de Beauce-Centre Inc. (GEBCE) aura son commissaire industriel et le budget d'opération de ce nouveau commissariat, qui regroupera une quinzaine de municipalités de ce secteur de la Beauce sera d'environ \$65,000 avec une participation gouvernementale égale aux fonds recueillis auprès des industriels, commerçants et les municipalités, a laissé entendre au SOLEIL, un porte-parole de la ville de Beauceville, où sera situé le siège social de ce commissariat industriel.

Campagne d'information

SEPT-ÎLES — Dans le cadre de la campagne d'information de Radio-Québec, région Côte-Nord, Mme Anne-Marie Coulombe, agent de développement, parcourra la région afin de permettre aux différents intervenants de recevoir toute l'information requise pour la recommandation des candidats au futur comité permanent. Mme Coulombe sera, du 26 au 29 mai, au Manoir Comeau à Baie-Comeau, à Franquelin, Godbout et Baie-Trinité le 30 mai, à Magoie le 1er juin, à Havre-Saint-Pierre les 3 et 4 juin et sera disponible sur rendez-vous à partir du 9 juin. La date limite du dépôt des recommandations des candidats a été fixée au 18 juin. Pour informations: 968-2240.

Elections contremandées

SEPT-ÎLES — Est-ce à cause des festivités du Frolic du Caplan? Toujours est-il que les élections pour la nomination de deux usagers au conseil d'administration de l'hôpital de Sept-Îles n'ont pu avoir lieu, dimanche 25 mai, faute de participants. Le quorum de 50 usagers n'a pu être atteint. Aussi le directeur général de l'établissement, M. Nelson Michaud, fera parvenir un rapport au CRSSS à ce propos et il appartiendra à l'organisme de prendre une décision, à la suite des recommandations de M. Michaud.

Un printemps chargé

SEPT-ÎLES — Avec les beaux jours, les conférences de presse, réunions et assemblées générales de toutes sortes se bousculent à un rythme effréné. Mentionnons, pour les prochains jours, les principales: le 28 mai à Pointe-Label, réunion d'information organisée conjointement par la Société de conservation de la Côte-Nord, la Société de conservation de la Gaspésie et la scierie des Outardes. Le même jour à Sept-Îles, réunion de Hydro-Québec concernant l'exploitation de la tourbe à Anticosti pour fournir l'électricité aux insulaires. Le 29 mai, le maire de Sept-Îles, Jean-Marc Dion sera le conférencier invité de l'Entraide économique. Le même jour, et toujours à Sept-Îles, tirage au sort pour la chasse au cerf de Virginie à Anticosti. Le 31 mai au campus Manicouagan, à Hauterive, se tiendra le congrès régional des loisirs. Enfin, les 7 et 8 juin à Forestville, colloque et assemblée générale du Conseil régional de développement.

Un géologue résident

SEPT-ÎLES — Le ministère de l'Énergie et des Ressources a décidé l'ouverture d'un centre de documentation régional sur les activités minières. Le responsable du bureau sera le géologue résident Pierre Marcoux. Son territoire: Tadoussac à Blanc-Sablon ainsi que le Nouveau-Québec. Pour informations: s'adresser au 456 Arnaud, à Sept-Îles, ou téléphoner au 962-5525.

Conseiller au programme

HAUTERIVE — Le CRSSS 09 a annoncé la nomination de M. Daniel Synnett à titre de conseiller aux programmes, services aux personnes handicapées. M. Synnett est diplômé de l'université Laval en sociologie et occupait antérieurement le poste de préposé en service social au centre de détention de Baie-Comeau.

Centre de documentation

RIMOUSKI — Le Musée régional de Rimouski invite le public à visiter son centre de documentation qui est maintenant ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Une invitation spéciale est adressée aux professionnels s'intéressant à la diffusion, à la production et à l'enseignement des arts afin qu'ils effectuent leurs recherches à la bibliothèque, qui compte environ 1,800 livres, une centaine de périodiques sur les beaux-arts en général et plus de 700 dossiers spéciaux sur les artistes régionaux, nationaux et internationaux. Les locaux de ce centre de documentation sont situés au premier étage du musée.

En direct à la télévision

BAIE-COMEAU — La percussionniste Marie-Josée Simard vient de remporter le Prix du Maurier et participera le 30 mai prochain au réseau anglais de Radio-Canada (CBC) à une émission en direct. Ce sera à 21h sur le petit écran. Rappelons que Marie-Josée Simard s'est vu attribuer le prix de Personnalité artistique de l'année par le cercle de presse Lefrançois, au début de l'année.

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B.

Produits forestiers basques

Sept tonnes de charbon de bois produites par jour

Un accident d'avion bénéfique?

Un accident d'avion survenu il y a une dizaine de jours à l'aéroport de Port-Cartier sur la Côte-Nord, pourrait bien accélérer les améliorations qui s'imposent comme le pavage de la piste, dans un avenir prochain.

C'est du moins ce que souhaite le président et directeur des opérations d'Airgava, M. Albert Fortier de Schefferville.

Le transport aérien a été perturbé ces derniers temps à la ville minière de Port-Cartier, à la suite d'avaries subies par un appareil de type "Metro" qui a piqué du nez lorsque la roue avant a percé la chaussée de gravier à l'atterrissage. L'incident survenu dans la soirée du 16 mai dernier a causé à l'avion des dommages estimés à \$250.000. Aucun de ses occupants n'a été blessé.

"On n'y va plus tant que la piste ne sera pas améliorée", commente le président d'Airgava, qui a rencontré récemment le maire Bernard Dionne. Ce dernier est déterminé à faire les démarches pour obtenir le pavage de la piste.

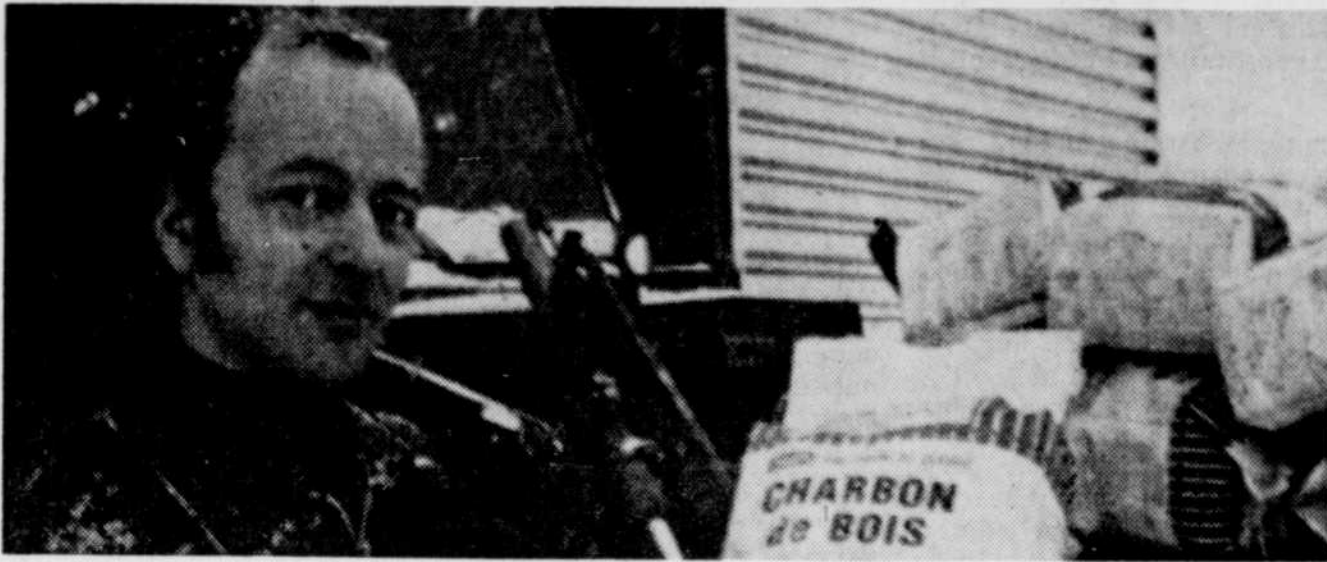
La municipalité de Port-Cartier veut acheter l'aéroport de la Québec Cartier Mining. Présentement, Airgava en est locataire et la compagnie possède tous les équipements qui s'y trouvent.

La compagnie Airgava attend un autre appareil "Metro" dans les prochains jours et elle a aussi fait l'acquisition d'un avion "Embarar" acheté au Brésil, ce qui porte son équipement à 16 appareils.

Airgava assure les communications aériennes entre Schefferville, Chimo, Wabush, Gagnon, Port-Cartier, Matane et Rimouski.

Au profit de l'archipel de Mingan

HAVRE-SAINT-PIERRE — La Société d'aménagement de l'arrondissement naturel de l'archipel de Mingan Inc. présidée par M. Lionel Cormier pense que seule une entente Canada-Québec permettrait de faire avancer le dossier de l'aménagement de l'archipel. La société propose, dans un premier temps et dans le cadre d'une telle "entente qui impliquerait le MEER, conserver les bâtiments et phare de l'île au Marteau, propriété de Transports Canada; aménager des débarcadères sur l'île; indiquer la présence et le rôle dans l'archipel des Basques de Jacques-Cartier; reconstruction du poste de Louis-Jolliet, érection d'une stèle à l'honneur du comte de Puyjalon sur l'île des Betchouanes où il est enterré. Le fédéral défrayerait 75 pour 100 des coûts et le provincial serait maître d'oeuvre des travaux, demande encore M. Cormier.



Le président des Produits forestiers basques, M. Michel Lauzon.

Les Cèdres Laurentiens demandent un délai

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les Cèdres Laurentiens, la scierie matanaise dont il a été question dans le débat préférendaire DeBane-Bérubé sur les ondes de Radio-Canada à Matane, faisait face hier, en cour supérieure de Rimouski, à une pétition de mise en faillite, présentée par la Banque fédérale de développement.

Les avocats de Les Cèdres Laurentiens ont présenté pour leur part une requête visant à faire reporter dans trois semaines, alléguant que ce délai pourrait permettre à la compagnie de procéder à une réorganisation et à obtenir de nouvelles sources de financement qui pourraient lui permettre de rencontrer ses obligations et poursuivre ses opérations.

Le juge Henri Larue a pris cette requête en délibéré, mais a procédé à l'audition de la requête pour ordonnance de séquestre, précisant qu'il rendrait vraisemblablement son jugement aujourd'hui.

Il ressort des témoignages entendus hier que la Banque de Montréal, créancière pour plus d'un demi-million de dollars a obtenu un séquestre intérimaire le 23 avril dernier, ses créances étant garanties en partie par les stocks de bois.

Un gestionnaire pour le compte de la Banque de Montréal, appelé à témoigner, a affirmé que le passif exigible à court terme est de l'ordre de \$1.100.000, alors que l'actif en à court terme serait de l'ordre de \$600.000, ce qui laisserait un déficit de l'ordre d'un demi-million de dollars dans le fonds de roulement.

M. Rémi Poirier, directeur-adjoint à la Banque fédérale de développement, a dit pour sa part dans son témoignage que la banque détient trois obligations pour un montant total de l'ordre de \$471.000, sur lesquelles les remboursements mensuels sont en retard de 21 mois, et le paiement des

intérêts est en retard pour des périodes variant entre 6 et 15 mois, les arrérages étant de l'ordre de \$160.000.

Un des principaux actionnaires de l'entreprise, M. François Dionne, qui est également un des principaux actionnaires de Câblevision du Bas-Saint-Laurent Ltée, a affirmé dans son témoignage que de nombreuses démarches avaient été faites au cours des derniers jours pour intéresser de nouveaux administrateurs, dont le maire Roger Dion, de Matane.

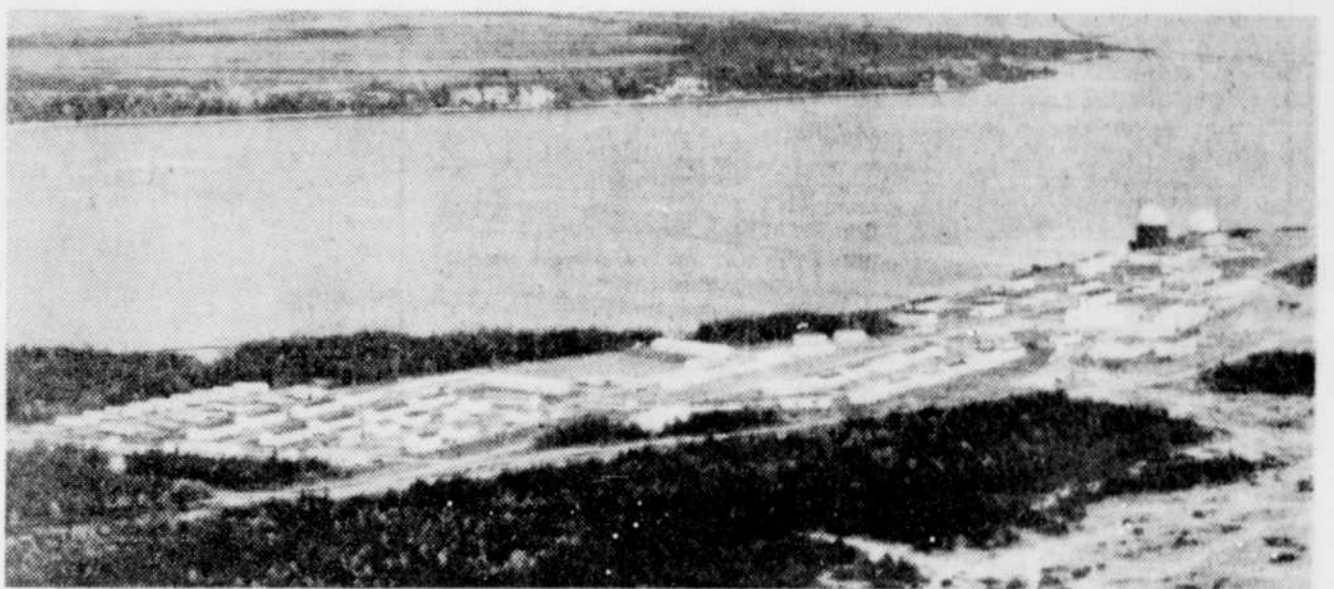
M. Dionne a dit que des actionnaires pourraient investir de 70.000 à 150.000 au cours des 15 prochains jours, que M. Jean-Paul Gendron, de l'OPDQ régionale avait pris un engagement moral de réserver \$150.000 pour l'entreprise dans le cadre du projet OSE, et que la participation des employés pourrait fournir un \$75.000 additionnel.

M. Dionne a également souligné que le ministère de l'Énergie et des Ressources avait accordé à l'automne dernier des garanties d'approvisionnement de 45.000 cunites par année, ce qui pouvait permettre de rentabiliser les opérations, puisque la scierie pouvait fonctionner 46 semaines par année, plutôt que 35 semaines.

Appelé à témoigner dans cette cause, le maire Roger Dion, de Matane, également président de Cogéma et du poste de radio de Matane, a dit qu'il avait été sollicité et qu'il serait prêt à assumer la présidence du nouveau conseil d'administration de Les Cèdres Laurentiens, si on le lui proposait au cours d'une assemblée des actionnaires qui devait avoir lieu hier soir. Son intérêt, a précisé M. Dion, n'est pas à titre personnel mais d'ordre social, car il s'agit d'une entreprise qui employait 150 travailleurs du secteur forestier.

Bref, la situation de l'entreprise est précaire. La Banque fédérale de développement veut protéger ses intérêts par une mise en faillite, alors que les administrateurs croient encore

qu'ils peuvent sauver l'entreprise. C'est aujourd'hui que le juge Larue tranchera la question.



Modernisation à Moisie

Québec Téléphone est en train de mettre en oeuvre un programme de modernisation de ses équipements à la station des Forces canadiennes de Moisie. L'installation d'un concentrateur B-281 d'une capacité de 128 lignes et le renouvellement du réseau de câbles augmentent la fiabilité de transmission et facilitent le regroupement des lignes téléphoniques pour les militaires et leurs familles. C'est un investissement de \$80.000 que réalise la Québec Téléphone. Selon le gérant de la compagnie à Sept-Îles, service aux abonnés, M. Robert Boucher, c'est la confirmation du gouvernement en ce qui concerne la stabilité des effectifs à Moisie qui a déterminé ce nouvel investissement.

RIMOUSKI — C'est en 1977 que la Société d'exploitation des ressources des Basques, dont l'objectif principal est l'aménagement des boisés privés et la transformation des produits de la forêt, abandonnait son projet d'acquisition d'une usine de sciage, pour implanter à Saint-Mathieu une usine de charbon de bois.

Deux ans plus tard, selon un communiqué du ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce du Québec, Produits forestiers basques démarrait avec une hypothèque de \$100.000 de la Société de développement industriel (SDI), une aide de \$30.000 du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) et une subvention de \$70.000 d'Opération Solidarité économique (OSE), via son programme expérimental de création d'emplois communautaires. Ces sommes venaient s'ajouter aux \$144.000 déjà investis par la SER des Basques, la Société de développement du Bas-Saint-Laurent et par l'Union régionale des caisses populaires.

Le rôle de l'OPDQ

Conscient de l'importance des capitaux injectés dans son entreprise par les différents paliers de gouvernement, le président et directeur général des Produits forestiers basques, Michel Lauzon, reconnaît le rôle de l'Office de planification et de développement du Québec dans le dossier. "Les représentants régionaux de l'OPDQ nous ont donné des conseils techniques et administratifs lors de la préparation du projet".

En opération depuis six mois, Produits forestiers basques produisent quotidiennement de six à sept tonnes de charbon de bois qui trouvent preneurs sur le marché domestique et industriel, au Québec et dans le reste du Canada.

Lorsqu'elle aura atteint son rendement optimal, l'usine aura besoin de volumes d'approvisionnements annuels de l'ordre de 3.500 cordes de bois pour la production de près de 1.500 tonnes de charbon. "Notre rendement est présentement de 800 livres par corde de bois, mais nous devrions atteindre bientôt une production de 900 livres, ce qui signifierait \$35.000 supplémentaires de profit net pour l'entreprise", explique M. Lauzon.

Une industrie mal connue

La matière première utilisée chez PFB se compose essentiellement de feuillus durs comme le merisier, l'érable, le hêtre et le bouleau provenant des forêts privées et publiques des unités d'aménagement des Basques et de la Neigette. L'usine fait aussi beaucoup de récupération sur les vieux chantiers.

À l'usine, le bois est acheminé vers douze fours dans lesquels il se transforme en charbon avant d'être ensaché et acheminé sur le marché.

Cette entreprise, qui donne présentement de l'emploi à plein temps à neuf personnes en usine et à quatre en forêt, espère atteindre le seuil de rentabilité avant la fin de sa deuxième année d'opération.

Pensée du jour

"On a toujours assez de temps quand on l'emploie bien."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Christostome 839-7914

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR. LAVABOS - TOILETTES

RÉEMAILLAGE

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

PAYSAGISTE PLANTE ENR. POSE DE DALLES IMBRIQUÉES POUR ENTREES, PATIOS, TROTTOIRS.

AUSSI EN BETON. MURS DE SOUTIEN. TRAVAIL GARANTI. ESTIMATION GRATUITE

628-9071

REVÊTEMENT D'ACIER

■ CHOIX DE COULEURS ■ LIVRAISON RAPIDE ■
■ JAUGES 26 ET 30 ■ QUINCAILLERIE ET ■
■ DEUX MODÈLES ■ MOULURES ASSORTIES

FABRIQUÉ À QUÉBEC ACIER CABEC INC.

1780, ROUTE DE L'AÉROPORT, ANCIENNE-LORETTE G2E 3L9 418-872-3738

tennisport

Tous les sports de la raquette sous un même toit avec un seul abonnement.

Abonnement:
Homme \$125
Femme \$75

Addition de
8 courts de raquetball et 2 courts de squash international

Profitez cet été de notre réseau-soleil avec la collaboration du Club de golf de Cap-Rouge.

• 16 courts de tennis intérieur
• 4 courts de tennis extérieur
• Piscine

Devenez membre du réseau-soleil pour un prix forfaitaire de **\$110**

4280, boul. Hamel - 872-0111
Cap-Rouge - 658-9661

Retournez cette annonce avec votre nom, adresse et numéro de téléphone, et courez la chance de gagner un des cinq abonnements pour septembre. Publication des gagnants le 20 août 1980.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BERUBE (Jean-Berchmans) — A l'hôpital Laval, de Québec, le 25 mai 1980, à l'âge de 43 ans et 9 mois, est décédé M. Jean-Berchmans Berubé, époux de dame Irène Sylvain. M. Berubé faisait partie de la direction de Berubé Automobiles Inc. Il demeurait à St-Philippe de Néri. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 mai, à 15h. Départ du salon.

DOMPIERRE (Irène Bolduc)



A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Irène Bolduc épouse de feu Lauréat Dompière. Elle demeurait à 1886, avenue Bergeon, Québec. Les funérailles auront lieu, jeudi le 29 mai, à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée.

à 14h45 pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Georges Dompière (Colette McClish) M. et Mme Roger Dompière (Antoinette Tremblay), M. et Mme Paul-Eugène Dompière (Jacqueline Poulin), Mlle Thérèse Dompière, M. Armand Dompière, M. et Mme André Léclerc (Jacqueline), M. et Mme Léopold Dompière (Yvonne Poulin), M. Pierre Dery, M. et Mme Gaston Dompière (Lise Savard), M. et Mme Jean-Guy Dompière (Renée Roy), sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Rosario Dallaire (Évangéline Bolduc) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BRENNAN Juliette Champoux — A Québec le 22 mai 1980 est décédée Juliette Champoux épouse de feu Henri Brennan. Une messe de requiem aura lieu mercredi le 28 mai à 10h, en la chapelle de la paroisse St-Charles-Garnier. Elle laisse dans le deuil son fils Guy, son épouse et deux petits-fils, Pierre et Michel, ses sœurs, frères et belles-sœurs, Mme Albert Tower, M. et Mme Paul Champoux, M. et Mme Jean Champoux, M. et Mme Roland Champoux, M. et Mme Guy Champoux, Mme Fernand Champoux et Sr. Marguerite Champoux, s.c.

CAYER (Mary Hamel) — Au foyer Bonne-Entente, St-Apollinaire, le 26 mai, 1980, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Mary Hamel, épouse de feu M. Joseph Cayer. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 à 10h30. Départ du salon Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 36 rue de l'Église St-Apollinaire.



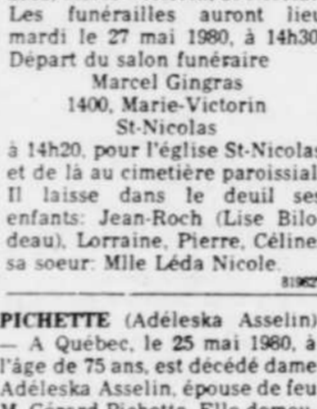
A Beauport, le 24 mai 1980, à l'âge de 68 ans, est décédée subitement dame Madeleine Marceau, épouse de M. Roger Dumas. Elle demeurait au 3081 avenue de St-Samuel, Beauport. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Cependant, une messe pour le repos de son âme sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, route Petit-Village (Gilford) Beauport, mercredi, le 28 mai, à 14h. La famille recevra parents et amis à l'église. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Danielle (Mme John Foster), Jacques (Nicole Bélanger) et Paul, ses petits-enfants: Jonathan, Geneviève et Jean-Philippe; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: sœur Marie-Anne Marceau et sœur Cécile Marceau des Sœurs de la Charité de St-Louis, M. et Mme Robert Marceau (Verna Irving) de Kingston, M. Joseph Marceau de Lac-Mégantic, Mme Georges Benoit (Bernadette) de Montréal, Mme Jean-Charles Girard (Jeanne), M. et Mme Abel Lavallée (Antoinette), Mme Aibert Marceau et Mme Pierre Marceau, toutes deux de Amersbury, E.-U.; sa belle-mère: Mme Ida M. Dumas; M. et Mme Louis Dumas (Pauline Goudbot) de Montréal, M. et Mme Eugène Blouin (Marguerite Dumas). Compensez vos offrandes de fleurs par des offrandes de messes ou de dons à une œuvre de votre choix. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée. Pour renseignements: 529-3371.

DUMAS (Madeleine Marceau)



A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédé M. J. Maurice Hawey, retraité de la ville de Québec, époux de dame Alberta Charland. Il demeurait au 125 boulevard Benoit XV, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 mai, à 14h. Départ du Funérarium de l'Anse 280, 8e Rue à 13h45 pour l'église St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mlle Jacqueline Hawey, M. et Mme Raymond Matte (Pauline), M. et Mme Jean-Pierre Hawey (Denise Lemire), M. et Mme Jocelyn Jos. Hawey (Monique Bédard), M. Julien Hawey, M. et Mme Michel Hawey (Jeannot Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Joseph Villeneuve (Germaine), Mme Jos. Audibert (Cécile), Mlle Lucette Hawey, M. et Mme Roland Lelièvre (Marie-Ange), Mme Jean-Charles Laroche (Blanche Charland), Mme Jean-B. Bélanger (Juliette Charland), Mme Léa Charland (Charlotte Poulin), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

HAWEY (J. Maurice)



A Beauport, le 24 mai 1980, à l'âge de 68 ans, est décédée subitement dame Madeleine Marceau, épouse de M. Roger Dumas. Elle demeurait au 3081 avenue de St-Samuel, Beauport. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Cependant, une messe pour le repos de son âme sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, route Petit-Village (Gilford) Beauport, mercredi, le 28 mai, à 14h. La famille recevra parents et amis à l'église. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Danielle (Mme John Foster), Jacques (Nicole Bélanger) et Paul, ses petits-enfants: Jonathan, Geneviève et Jean-Philippe; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: sœur Marie-Anne Marceau et sœur Cécile Marceau des Sœurs de la Charité de St-Louis, M. et Mme Robert Marceau (Verna Irving) de Kingston, M. Joseph Marceau de Lac-Mégantic, Mme Georges Benoit (Bernadette) de Montréal, Mme Jean-Charles Girard (Jeanne), M. et Mme Abel Lavallée (Antoinette), Mme Aibert Marceau et Mme Pierre Marceau, toutes deux de Amersbury, E.-U.; sa belle-mère: Mme Ida M. Dumas; M. et Mme Louis Dumas (Pauline Goudbot) de Montréal, M. et Mme Eugène Blouin (Marguerite Dumas). Compensez vos offrandes de fleurs par des offrandes de messes ou de dons à une œuvre de votre choix. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée. Pour renseignements: 529-3371.

CHABOT (Pierre) A St-Lazare

comte Bellechasse, le 25 mai 1980, à l'âge de 17 ans et 6 mois, est décédé accidentellement Pierre Chabot fils de M. Paul-Emile Chabot et de dame Irène Lemelin. Il demeurait à St-Raphaël, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 mai, à 15h. Départ du salon funéraire Roy & Rouleau Inc. St-Raphaël.

FISSET (Dollard)

à 14h45 pour l'église de St-Raphaël et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines et plusieurs amis. Direction des funérailles Roy & Rouleau Inc., Armagh, comté Bellechasse.

LAMARRE (Anna-Marie Moreau)

à 14h15, pour l'église de l'Ange-Lorette, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Gille Fiset (Gabrielle Jobin), M. et Mme Jean Fiset (Denise Poulin), M. et Mme Gaston Beaudoin (Pauline), M. et Mme Richard Dubé (Nicole), M. et Mme Roger Rouillard (Lorraine), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Mme Ida Martineau, M. Alphonse Fiset, Mme Rosa Fiset, Mme Maria Fiset, Mme Simone Gauvin, M. et Mme Simon Fiset (Cécile), M. et Mme Omer Fiset (Bruna), M. et Mme René Fiset (Hélène), M. Charles Boivin, Mme Germaine Fiset, M. et Mme Maurice Gingras (Cécile), Mme Cécile Dalry, Mme Marcelle Gingras, Mlle Marie-Berthe Gingras, M. et Mme Roméo Boivin (Margo), M. et Mme Jean-Marie Rouleau (Simone), ainsi que ses 12 petits-enfants. Salon fermé entre 17 et 19 heures.

LAROCHELLE (Dr. Paul R.)

à 14h30 pour l'église de St-Charles-Borromée, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille, M. et Mme Claude Pichette (Jeanne Roy), ses frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Ermé-négide Asselin, M. Alexandre Asselin, Mme Graziella Renaud, ses petits-enfants, Yves, Jean, France, Marc, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée lundi à 19h. Mercredi ouverture 8h30. Pour renseignements: 529-9221.

COTE (Adrien)

à 14h15, pour l'église de l'Ange-Lorette, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Gille Fiset (Gabrielle Jobin), M. et Mme Jean Fiset (Denise Poulin), M. et Mme Gaston Beaudoin (Pauline), M. et Mme Richard Dubé (Nicole), M. et Mme Roger Rouillard (Lorraine), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Mme Ida Martineau, M. Alphonse Fiset, Mme Rosa Fiset, Mme Maria Fiset, Mme Simone Gauvin, M. et Mme Simon Fiset (Cécile), M. et Mme Omer Fiset (Bruna), M. et Mme René Fiset (Hélène), M. Charles Boivin, Mme Germaine Fiset, M. et Mme Maurice Gingras (Cécile), Mme Cécile Dalry, Mme Marcelle Gingras, Mlle Marie-Berthe Gingras, M. et Mme Roméo Boivin (Margo), M. et Mme Jean-Marie Rouleau (Simone), ainsi que ses 12 petits-enfants. Salon fermé entre 17 et 19 heures.

LAURENT (Gaston)

à 14h45 pour l'église de St-Philippe et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Roger Sylvain, M. et Mme Lionel Sylvain, M. Jean-Paul Plourde M. et Mme Gérard Goyette, M. et Mme Réal Thériault, M. et Mme Julie Ducharme, M. et Mme Gaston Sylvain, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et beaucoup d'amis.

MOULIN (Adrienne Laflamme)

à 14h45 pour l'église de St-Charles-Borromée, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme J. E. Mathurin (Juliette), M. et Mme George-Edouard Laflamme (Marianne Morency), Mme Paul-H. Deschambeault (Cécile), M. et Mme Roland Laflamme (Gertrude Ouellet), Mme Paul-H. Laflamme (Irene Burns), M. Edouard Dufresne, sa demi-sœur, Mme Jules Demers (Jeanne) et plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

NICOLE (Alphonse)

à 14h30, pour l'église St-Nicolas et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Roch (Lise Bilodeau), Lorraine, Pierre, Céline; sa sœur: Mlle Léda Nicole.

DUFOUR (Fernand)

à 14h45 pour l'église de St-Philippe et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Roger Sylvain, M. et Mme Lionel Sylvain, M. Jean-Paul Plourde M. et Mme Gérard Goyette, M. et Mme Réal Thériault, M. et Mme Julie Ducharme, M. et Mme Gaston Sylvain, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et beaucoup d'amis.

LAURENT (Gaston)

à 14h45 pour l'église de St-Philippe et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Roger Sylvain, M. et Mme Lionel Sylvain, M. Jean-Paul Plourde M. et Mme Gérard Goyette, M. et Mme Réal Thériault, M. et Mme Julie Ducharme, M. et Mme Gaston Sylvain, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et beaucoup d'amis.

LAURENT (Gaston)

à 14h45 pour l'église de St-Philippe et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Roger Sylvain, M. et Mme Lionel Sylvain, M. Jean-Paul Plourde M. et Mme Gérard Goyette, M. et Mme Réal Thériault, M. et Mme Julie Ducharme, M. et Mme Gaston Sylvain, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et beaucoup d'amis.

LAURENT (Gaston)

à 14h45 pour l'église de St-Philippe et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Roger Sylvain, M. et Mme Lionel Sylvain, M. Jean-Paul Plourde M. et Mme Gérard Goyette, M. et Mme Réal Thériault, M. et Mme Julie Ducharme, M. et Mme Gaston Sylvain, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et beaucoup d'amis.

RI

nous sympathisons à votre deuil.

LE SOLEIL

760 FAVEURS OBTENUES

LIPPE (Yvonne Sanfaçon) — A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Yvonne Sanfaçon, épouse de feu Adrien Lippe. Elle demeurait autrefois rue de Longpré, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 mai, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Thomas-Aquin, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur: Mme Ernest Sanfaçon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

REMERCIEMENTS à Monsieur le chanoine Cyrille Labrecque, pour faveur obtenue. L.L.D.

REMERCIEMENTS à Monsieur le chanoine Cyrille Labrecque, pour faveur obtenue. L.L.D.

REMERCIEMENTS à Jean XXIII pour faveur obtenue. J.M.D.

ST-ESPÉRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens: (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. B.A.C.

SERVICES SPECIAUX

687-1437

L'ÉLYSÉE FLEURS

1335 Chemin Ste-Foy St-Sacrement

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste

1068 av. Cartier, 529-0739

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS

710, 1ÈRE AVENUE, QUÉBEC, 524-1561

ARGENTINE: Disparition de recrues

BUENOS AIRES (AFP) — 64 jeunes gens ont disparu depuis 1975 alors qu'ils faisaient leur service dans l'armée argentine. Cette précision figure dans une pétition remise hier à la junte militaire de gouvernement par les parents des intéressés, qui demandent à être informés sur le sort de leurs enfants.

De cette pétition, qui précise dans chaque cas les circonstances de la disparition, il ressort que certaines recrues ont disparu dans l'enceinte même de leur base et que d'autres ont été arrêtées à la sortie de la caserne ou au domicile de leurs parents.

La première de ces disparitions remonte au 5 septembre 1975 et la seconde au 4 mars 1976, tandis que toutes les autres sont intervenues après le coup de force contre le gouvernement d'Isabel Peron le 24 mars 1976.

Saisie de marijuana

SAULT SAINT-MARIE, Ontario (PC) — Plus de 300 livres de marijuana ont été saisies par la police à Sault Sainte-Marie, en Ontario.

La saisie a été réalisée en collaboration avec la police municipale et la police provinciale. La marijuana, d'une valeur totale de \$250,000, a été découverte dans un chargement de foin transporté par camion-remorque.

La drogue avait été placée dans des sacs en plastique. Deux hommes ont été arrêtés en rapport avec cette affaire.

Président libéral albertain

EDMONTON (PC) — M. Darryl Raymaker, avocat de Calgary, a été élu sans opposition, président de la section d'Alberta du Parti libéral du Canada.



Soyuz-36 dans l'espace

L'URSS a lancé hier un nouveau Soyuz, le Soyuz-36, avec le Soviétique Valery Kourbasov (à gauche) et le Hongrois Bertalan Farkas à bord. Le programme de ce vol prévoit la jonction avec le train spatial composé de Saliout-6 et Soyuz-35, de même que des expériences à mener en commun avec les cosmonautes Popol et Riomunne qui sont dans l'espace depuis le 9 avril. Le vol devrait durer une semaine.

St. Helens: nouveaux séismes

VANCOUVER, Wash. (AP) — Plusieurs séismes mineurs sont venus troubler hier, une journée autrement calme autour du Mont St. Helens, ce qui, selon les volcanologues, signifierait que des roches volcaniques se déplacent encore à l'intérieur du volcan.

C'étaient des roches volcaniques en éruption qui avaient provoqué, le 18 mai, l'explosion massive qui avait fait 21 morts et 81 manquants.

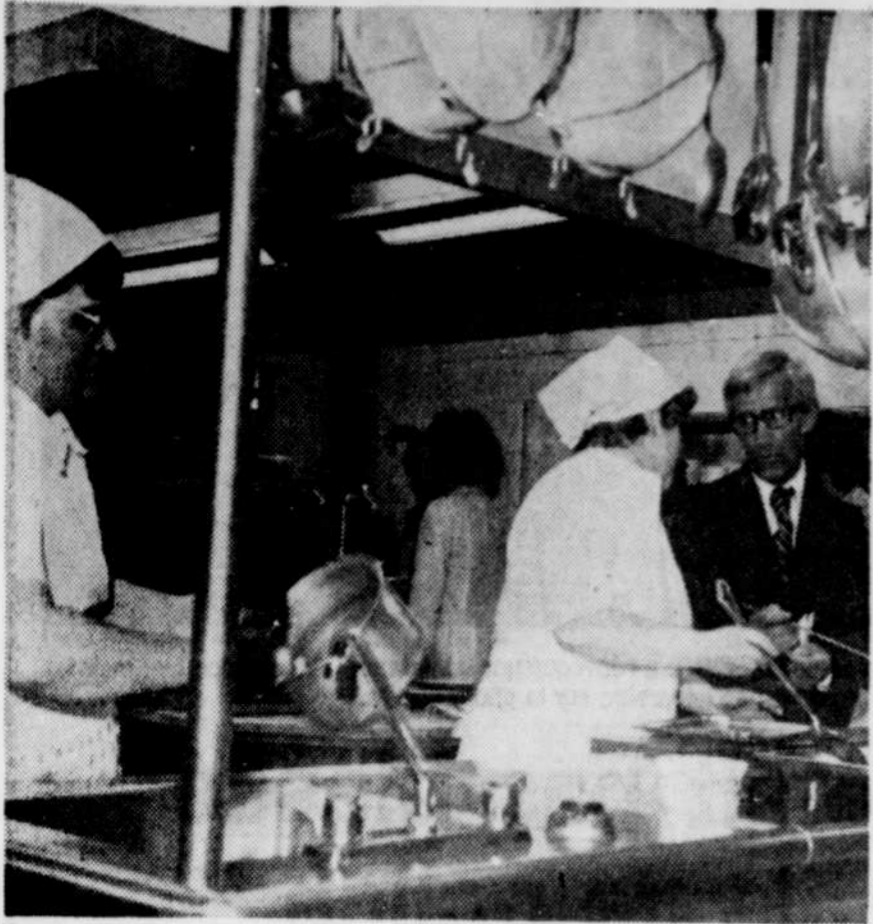
Les secousses sismiques, d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle de Richter, sem-

télévisi on

CFER (Canal 11) Rimouski-Sept-Iles	CJBR (Canal 3) Rimouski	CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup
MARDI 27 MAI	MARDI 27 MAI	MARDI 27 MAI
18h00 Aujourd'hui le 27 mai	18.35 Ce soir national	18.00 Manchettes nationales et régionales
18h30 Les tannants	19.00 Le monde merveilleux de Walt Disney	18.10 Ce soir — Régional
18h50 Le clan Beaulieu	20.00 Race de monde	18.28 Nouvelles du sport
20h00 Hunter	20.30 Jamais deux sans toi	18.34 Résumé des émissions de la soirée
21h00 Hawaii 5-0	21.01 A communiquer	18.36 Ce soir — Actualités nationales
22h00 Shirley	22.00 Le son des Français d'Amérique	19.00 Walt Disney
22h30 La Quotidienne	22.30 Téléjournal national et int.	20.00 La soirée du hockey
23h00 Les nouvelles TVA	22.59 Météo	22.31 Téléjournal Nat. et Inter.
23h00 Sports	23.05 Téléjournal régional (LOCAL)	23.00 Météo
23h10 Les nouvelles régionales	23.12 Nouvelles du sport	23.05 Téléjournal régional
23h25 En Pantoufles: "La guerre des cerveaux"	23.22 Rencontres: Pierre Charette	23.12 Nouvelles du sport
01h00 Fin des émissions	23.52 Cinéma: Le capitaine	23.22 Rencontres: "Pierre Charette"
MERCREDI	MERCREDI	MERCREDI
06h57 Ouverture — O Canada	07h00 Dessins animés	08.55 O Canada
07h00 Dessins animés	07h15 Grongio et Cie	09.00 En mouvement
07h45 Le 745	09h00 Bonjour le monde	09.15 L'évangile en papier
09h00 Bonjour le monde	10h00 Votre amie Suzanne	09.30 Animagerie
10h00 Votre amie Suzanne	11h15 Saturnin, le petit canard	09.45 Tam Tam
11h15 Saturnin, le petit canard	11h30 Les p'tits bonshommes	10.00 Passe-partout
12h30 Les nouvelles de midi 15	12h30 Ciné-Quiz: "Choc en retour"	10.30 Magazine-express
14h30 Janette veut savoir	12.30 Les Coqueluches	11.00 Au fil de la semaine
15h30 La fourmi atomique	13.31 Téléjournal	11.30 Madame et son fantôme
16h00 Les satellipopettes	13.36 Femme d'aujourd'hui	12.00 Action santé
16h30 Tarzan	14.31 Le temps de vivre	12.30 Les Coqueluches
17h30 On s'parle	16.00 Bobino	13.31 Téléjournal
CBGAT (Canal 9) Matane	16.30 Place du fondateur	13.36 Femme d'aujourd'hui
MARDI 27 MAI	17.00 Cosmos 1999	14.31 Le temps de vivre
18h00 Nouvelles nationales	CHAU (Canal 5) Carleton	16.00 Bobino
18h20 Nouvelles du sport	MERCREDI 28 MAI	16.30 Place du fondateur
18h36 Actualités nationales	08h45 Mire et musique	17.00 Cosmos 1999
19h00 Le monde merveilleux de Disney	08h58 Ouverture	MERCREDI
20h00 Race de monde	09h00 En mouvement	07.00 Dessins animés
20h30 Jamais deux sans toi	09h15 L'évangile en papier	07.15 Grongio et Cie
21h01 A communiquer	09h30 Animagerie	07.45 Le 745
22h00 Le son des Français d'Amérique	09h45 Tam Tam	09.00 Bonjour le monde
22h30 Téléjournal national	10h00 Passe-partout	11.15 Saturnin, le petit canard
22h59 Météo	10h30 Magazine-express	11.30 En dinant
23h05 Téléjournal régional	11h00 Au fil de la semaine	12.30 Ciné-quiz: Choc en retour
23h12 Nouvelles du sport	11h31 Coup d'oeil	14.30 Janette veut savoir
23h22 Rencontres: "Pierre Charette"	12h00 L'événement	16.00 Les satellipopettes
23h52 Cinéma: "Le capitaine"	12h30 Les Coqueluches	16.30 Tarzan
01h29 Téléjournal et météo.	13h31 Téléjournal	17.30 Les p'tits Bonshommes
MERCREDI	13h36 Femme d'aujourd'hui	
09h00 En mouvement	14h31 Le temps de vivre	
09h15 L'évangile en papier	16h00 Bobino	
09h30 Animagerie	16h30 Place du fondateur	
09h45 Tam Tam	17h00 Cosmos 1999	
10h00 Passe-partout	18h00 Maritimes d'aujourd'hui	
10h30 Magazine-express	18h20 Ce soir — Téléjournal	
11h00 Au fil de la semaine	18h30 Le quotidien	
11h31 Coup d'oeil	19h00 Les brillant	
12h00 L'événement	19h30 Baseball	
12h30 Les Coqueluches	22h00 Shirley Thérux	
13h31 Téléjournal	22h30 Téléjournal Nat., Inter. et Prov.	
13h36 Femme d'aujourd'hui	22h59 Météo	
14h31 Le temps de vivre	23h05 Dernière édition	
16h00 Bobino	23h12 Nouvelles du sport	
16h30 Place du fondateur	23h22 Reflets d'un pays	
17h00 Cosmos 1999	00h22 Cinéma: "Quai des orlévres"	
MERCREDI		
07.00 Dessins animés		
07.15 Grongio et Cie		
07.45 Le 745		
09.00 Bonjour le monde		
11.15 Saturnin, le petit canard		
11.30 En dinant		
12.30 Ciné-quiz: Choc en retour		
14.30 Janette veut savoir		
16.00 Les satellipopettes		
16.30 Tarzan		
17.30 Les p'tits Bonshommes		

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-



Guidés par le nouveau président, Jean-Luc Chamard, et la cuisinière-chef, Mme Eliane Pelletier, les membres de la Commission touristique de Port-Joli Inc. ont visité ces jours derniers les nouvelles installations de cuisine de \$120,000 dont a été doté le restaurant "La Boustifaille", de la Roche-à-Veillon.

Expansion de \$100,000 pour la Roche-à-Veillon

par Réal LABERGE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Le restaurant La Boustifaille de la Roche-à-Veillon a ouvert ses portes depuis peu à Saint-Jean-Port-Joli, avec des cuisines agrandies et complètement rénovées, au coût de \$110,000.

Le président de la Commission touristique de Port-Joli Inc., M. Jean-Luc Chamard, a précisé au SOLEIL que cet organisme de promotion sans but lucratif a réalisé cet investissement afin de répondre aux nouveaux besoins de la clientèle.

La Boustifaille offre des mets de cuisine exclusivement québécoise et principalement certaines spécialités ancestrales de la Côte-du-Sud. Le nombre des repas servis a atteint l'année dernière un sommet sans précédent de 87,000 tandis que le nombre des employés saisonniers s'est élevé à 70, pendant la saison de la mi-mai à l'Action de Grâce.

Rénovations

Les travaux de rénovation ont consisté dans la construction d'une annexe de 70 pieds par 30, de deux

étages, dont le premier abritera des cuisines complètement neuves et pourvues d'un équipement entièrement nouveau, tandis que le deuxième servira à loger des bureaux administratifs et des locaux destinés au personnel.

Cet agrandissement ajoute au bâtiment principal de 80 pieds par 30 dont le fenil a été aménagé en un théâtre d'été de 310 places en 1963. Deux ans plus tard, le rez-de-chaussée a été converti en une salle à manger dont la capacité a graduellement été portée à 150 dineurs.

Cadre ancien canadien

Dans un cadre "vieux québécois régional" et agrémenté de pièces de sculpture de la vie rurale d'antan, le visiteur peut y choisir sur une planchette de bardeau, un menu de rôt de porc froid, bouilli de légumes, ragout de pattes et boulettes, jambon boucané ou cipaté.

A quoi il pourra ajouter le pain de ménage grillé sur poêle avec creton ou graisse de rôt, puis d'autres tentations irrésistibles comme le pain doré, la beurrée de crème au sucre du pays, la tarte à la ferlouche, tous cuisinés à La Boustifaille même.

Attention toutefois à la planteuse se crêpe au sirop d'érable. De cette spécialité de la maison, mieux vaut ne commander qu'une demi-portion... qui fait souvent à elle seule plus qu'un repas complet!

Théâtre d'été

M. Chamard a par ailleurs annoncé que la liste des chansonniers du théâtre d'été de la Roche-à-Veillon sera complétée et rendue publique, à la fin de mai.

Par contre, le programme des présentations du théâtre estival est déjà décidé.

La saison débutera les 13 juin en soirée et 14 juin en matinée, avec la troupe de Jérôme Daco qui présentera "La fabuleuse machine", une comédie créée par un groupe d'enseignants de la Commission scolaire de La Pocatière.

Suivra, les 20, 21 et 22 juin, avec le Théâtre du vieux moulin Inc., une pièce intitulée "Mon bébé", comédie en trois actes de Maurice Hennequin.

Et comme suite au succès connu l'an dernier, avec "Old Orchard, con-

pas", le Théâtre de l'équinoxe sera de nouveau à la Roche-à-Veillon avec une composition dont le titre n'a pas été dévoilé, mais qui sera jouée par Jean-François Gaudet, Marie Du-mais, Louis-Georges Girard et Marie Saint-Cyr.

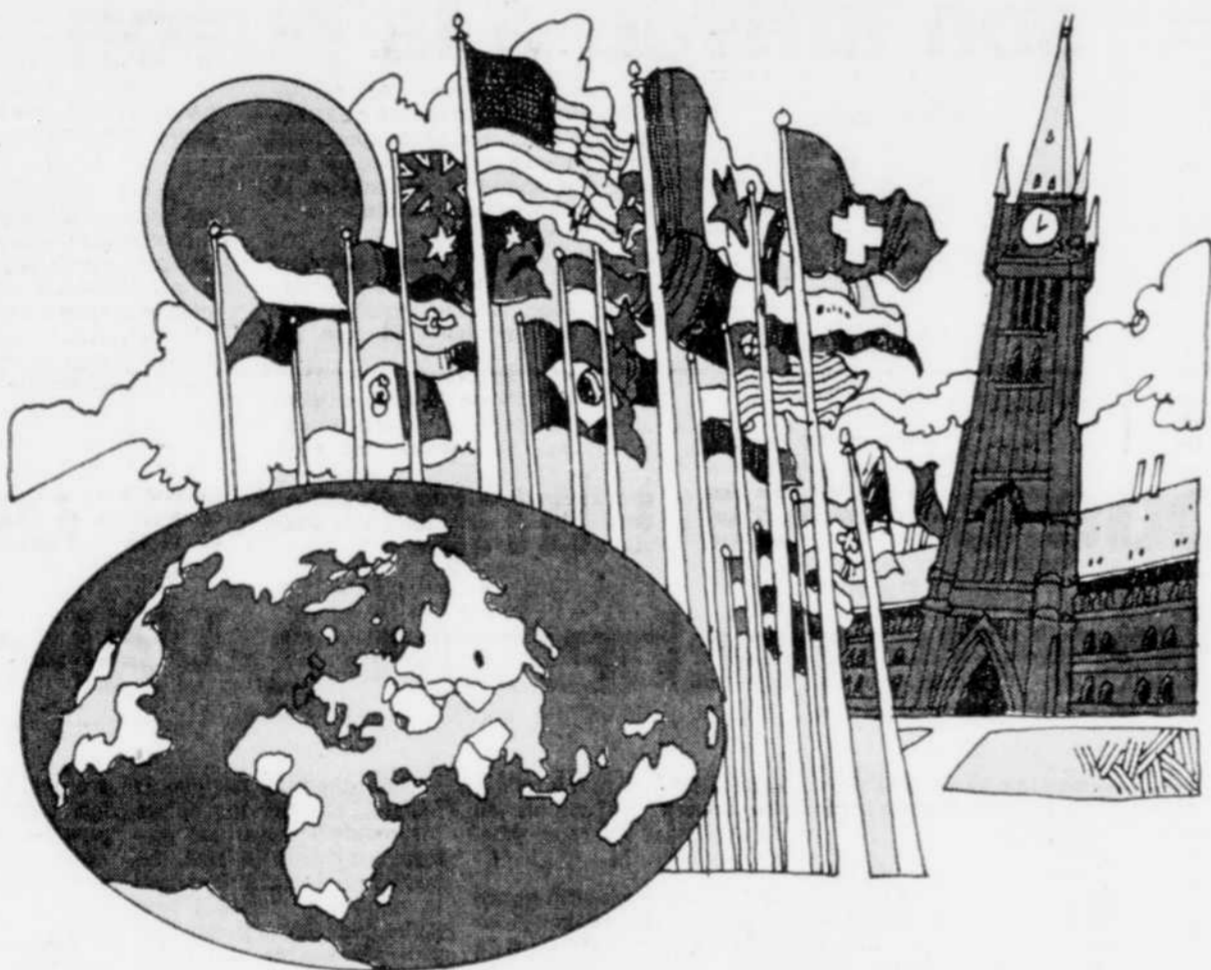
Ouverture d'un golf

Le président de la Commission touristique de Saint-Jean-Port-Joli a par ailleurs annoncé que cet organisme a versé au cours des dernières années des subventions totalisant \$120,000, pour l'organisation d'un club de golf de neuf trous, dans la capitale de l'artisanat.

Ce golf devrait entrer en opération à la mi-août. Il a été aménagé près du Domaine de Gaspé, dans le 2e rang de Trois-Saumons, à quelque trois milles au sud-est de Saint-Jean-Port-Joli.

Construit au coût d'environ \$285,000, y compris un poste d'accueil, le terrain de golf sera administré par le club de golf Port-Joli Inc., un organisme comprenant 160 membres ayant fourni une mise de fond de \$300, et dont la présidence a été confiée à M. Charles Fortin.

On est 2 milliards



Le fédéralisme est un phénomène moderne dont bénéficie déjà plus de la moitié de l'humanité. On le retrouve surtout dans les pays qui possèdent un vaste territoire et qui réunissent plusieurs groupes ethniques et linguistiques.

Parmi les pays les plus puissants au monde, les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique vivent actuellement dans des régimes fédératifs. D'autres pays au territoire étendu, notamment le Canada, le Brésil et l'Australie, ont adopté le régime fédératif et, selon certains futurologues, pourraient devenir les grandes puissances de demain.

Le fédéralisme n'attire pas que les pays de grande étendue. Il compte aussi de nombreux adeptes parmi des pays plus petits comme la Suisse, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie ou l'Autriche.

Il est intéressant de retenir les principales dates de l'histoire du fédéralisme moderne. On y remarque que l'interdépendance des nations s'est accrue avec les progrès de la civilisation et continue de s'accroître. Le fédéralisme est le mieux en mesure de répondre à ce besoin d'interdépendance et d'assurer la prospérité à ceux qui l'adoptent. C'est sans doute pourquoi la Communauté économique européenne s'est orientée vers une forme de régime fédératif à la suite de l'élection au suffrage universel, en 1979, des délégués au Parlement européen.

XVIIIe siècle: Les États-Unis adoptent, en 1787, un régime fédératif après avoir tenté d'instaurer, pendant 11 ans, un régime confédéral.

XIXe siècle: La Suisse fait l'essai d'un régime confédéral avant d'opter pour le régime fédératif par

des modifications successives de sa constitution, en 1848 et 1874.

En 1867, la province du Canada comprenant le Québec et l'Ontario actuels s'unit au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse pour former la fédération canadienne.

XXe siècle: L'Australie se dote d'un régime fédératif, le 1er janvier 1901.

Après une série de guerres civiles et de coups d'État, le Mexique devient une fédération en 1917.

L'Union soviétique (l'Union des républiques socialistes soviétiques) adopte le fédéralisme au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1918.

Sur le continent européen, l'Autriche se constitue en fédération composée de neuf États membres en 1920.

En 1946, l'État yougoslave se donne des institutions fédérales.

En Amérique du Sud, le Brésil se donne, en 1946, un régime fédératif composé de 22 États membres.

En Asie, la Malaisie se constitue en fédération des 1948.

En 1949, l'Argentine devient une union fédérale de 22 provinces.

Toujours en 1949, le monde entier est attentif aux élections du premier Parlement fédéral en Allemagne de l'Ouest.

Devenue indépendante de la Grande-Bretagne, en 1947, l'Inde opte, trois ans plus tard, en faveur d'un régime fédératif.

Sur le continent africain, les citoyens du Nigeria décident, en 1954, de reconstruire leur pays devenu indépendant, sur la base du fédéralisme.

Ces questions, ainsi que plusieurs autres font le sujet d'une série de publications intitulée "Notes sur le fédéralisme canadien", publiée par le gouvernement canadien en guise de contribution à la discussion publique. Vous pouvez obtenir gratuitement cette série de notes en écrivant à:

Publications Canada,
C.P. 430, Succursale postale DeLorimier,
Montréal, Québec,
H2H 2N7

Canada

en bref

Eau potable à Saint-Pacôme

QUEBEC — Le ministère de l'Environnement a informé la population de la municipalité de Saint-Pacôme, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie. La direction du contrôle de l'eau potable a donc levé la mesure sanitaire en vigueur depuis le 12 mai 1980.

\$1 million de plus à Gros-Cacouna

OTTAWA — Le ministère des Travaux publics du Canada a confirmé, hier, l'adjudication d'un contrat de \$1,010,000 à la firme Roland Dickner Inc. de Rivière-du-Loup pour la réalisation de la phase finale de l'aménagement d'un entrepôt à Gros-Cacouna. Ce hangar de près de 3,000 mètres carrés servira à l'entreposage de marchandises générales et de papier journal provenant de la région. Selon le chargé de projet, M. Valmont Robichaud, ingénieur au TPC, "les travaux de la phase IV seront terminés dès cet automne". Le coût global du projet de Gros-Cacouna est de l'ordre de 14,500,000 dollars.

Commissaire industriel

BEAUCEVILLE — D'ici septembre, le Groupement économique de Beauce-Centre Inc. (GEBCI) aura son commissaire industriel et le budget d'opération de ce nouveau commissariat, qui regroupera une quinzaine de municipalités de ce secteur de la Beauce sera d'environ \$65,000 avec une participation gouvernementale égale aux fonds recueillis auprès des industriels, commerçants et les municipalités, a laissé entendre au SOLEIL, un porte-parole de la ville de Beauceville, où sera situé le siège social de ce commissariat industriel.

Campagne d'information

SEPT-ÎLES — Dans le cadre de la campagne d'information de Radio-Québec, région Côte-Nord, Mme Anne-Marie Coulombe, agent de développement, parcourra la région afin de permettre aux différents intervenants de recevoir toute l'information requise pour la recommandation des candidats au futur comité permanent. Mme Coulombe sera, du 26 au 29 mai, au Manoir Comeau à Baie-Comeau, à Franquelin, Godbout et Baie-Trinité le 30 mai, à Magois le 1er juin, à Havre-Saint-Pierre les 3 et 4 juin et sera disponible sur rendez-vous à partir du 9 juin. La date limite du dépôt des recommandations des candidats a été fixée au 18 juin. Pour informations: 968-2240.

Elections contremandées

SEPT-ÎLES — Est-ce à cause des festivités du Frolic du Caplan? Toujours est-il que les élections pour la nomination de deux usagers au conseil d'administration de l'hôpital de Sept-Îles n'ont pu avoir lieu, dimanche 25 mai, faute de participants. Le quorum de 50 usagers n'a pu être atteint. Aussi le directeur général de l'établissement, M. Nelson Michaud, fera parvenir un rapport au CRSSS à ce propos et il appartiendra à l'organisme de prendre une décision, à la suite des recommandations de M. Michaud.

Un printemps chargé

SEPT-ÎLES — Avec les beaux jours, les conférences de presse, réunions et assemblées générales de toutes sortes se bousculent à un rythme effréné. Mentionnons, pour les prochains jours, les principales: le 28 mai à Pointe-Lebel, réunion d'information organisée conjointement par la Société de conservation de la Côte-Nord, la Société de conservation de la Gaspésie et la scierie des Outardes. Le même jour à Sept-Îles, réunion de Hydro-Québec concernant l'exploitation de la tourbe à Anticosti pour fournir l'électricité aux insulaires. Le 29 mai, le maire de Sept-Îles, Jean-Marc Dion sera le conférencier invité de l'Entraide économique. Le même jour, et toujours à Sept-Îles, tirage au sort pour la chasse au cerf de Virginie à Anticosti. Le 31 mai au campus Manicouagan, à Hauterive, se tiendra le congrès régional des loisirs. Enfin, les 7 et 8 juin à Forestville, colloque et assemblée générale du Conseil régional de développement.

Un géologue résident

SEPT-ÎLES — Le ministère de l'Énergie et des Ressources a décidé l'ouverture d'un centre de documentation régional sur les activités minières. Le responsable du bureau sera le géologue résident Pierre Marcoux. Son territoire: Tadoussac à Blanc-Sablon ainsi que le Nouveau-Québec. Pour informations: s'adresser au 456 Arnaud, à Sept-Îles, ou téléphoner au 962-5525.

Conseiller au programme

HAUTERIVE — Le CRSSS 09 a annoncé la nomination de M. Daniel Synnott à titre de conseiller aux programmes, services aux personnes handicapées. M. Synnott est diplômé de l'université Laval en sociologie et occupait antérieurement le poste de préposé en service social au centre de détention de Baie-Comeau.

Centre de documentation

RIMOUSKI — Le Musée régional de Rimouski invite le public à visiter son centre de documentation qui est maintenant ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Une invitation spéciale est adressée aux professionnels s'intéressant à la diffusion, à la production et à l'enseignement des arts afin qu'ils effectuent leurs recherches à la bibliothèque, qui compte environ 1,800 livres, une centaine de périodiques sur les beaux-arts en général et plus de 700 dossiers spéciaux sur les artistes régionaux, nationaux et internationaux. Les locaux de ce centre de documentation sont situés au premier étage du musée.

En direct à la télévision

BAIE-COMEAU — La percussionniste Marie-Josée Simard vient de remporter le Prix du Maurier et participera le 30 mai prochain au réseau anglais de Radio-Canada (CBC) à une émission en direct. Ce sera à 21h sur le petit écran. Rappelons que Marie-Josée Simard s'est vu attribuer le prix de Personnalité artistique de l'année par le cercle de presse LeFrançois, au début de l'année.

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

Mesures correctives au lac Etchemin

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — S'ils veulent conserver leur lac et avoir une qualité d'eau qui permet la baignade, les 205 propriétaires de résidences riveraines du lac Etchemin, dans la circonscription de Bellechasse, devront se conformer aux directives contenues dans le plan correctif des installations septiques du lac Etchemin, soumis il y a quelques jours.

L'insuffisance d'espace et de terrain propice, allié au niveau supérieur des eaux souterraines et du roc qui se situent souvent au-dessus du 1.2 (4)

réglementaire obligent 91.8 pour 100 des propriétaires, soit 191 à recourir à la vidange périodique de leurs fosses septiques.

De plus, on recommande un tout à l'égoût dans le cas de 8 propriétaires, alors que 6 propriétaires pourront utiliser une solution réglementaire par l'installation septique isolée avec filtre à sable classique.

C'est ce qui ressort d'un rapport de l'étude réalisée par la firme Carrier, Trottier, Aubin & Associés, qui vient d'être déposé auprès des autorités

municipales de Ville Lac-Etchemin et de la paroisse Sainte-Germaine.

Pour le moment, LE SOLEIL a appris qu'on se propose de faire parvenir à tous les propriétaires riverains du lac Etchemin, les documents relatifs à leur installation septique. Lors d'une réunion d'information subséquente avec les propriétaires, les responsables doivent discuter des modalités d'application du plan correctif.

Vidange périodique

Il s'agit d'un système qui prévoit le transport par camion-citerne des eaux d'égoût à un lieu de dépôt préalablement approuvé par les Services de protection de l'environnement.

Par l'application d'un tel système, selon le rapport, "les eaux de toilettes de la résidence sont canalisées vers une fosse de rétention plutôt que vers une fosse septique où elles sont emmagasinées jusqu'au moment de la vidange effectuée périodiquement à l'aide d'un camion-citerne équipé d'une pompe.

Aussi, afin de réduire au minimum la fréquence des opérations de pompage et les coûts correspondants, il est essentiel que les eaux de toilettes soient séparées des eaux de douche et de cuisine.

Toutefois, seules les eaux de toilettes les plus polluées sont canalisées vers la fosse de rétention où elles sont retenues jusqu'au moment de la vidange.

Filtre à sable hors sol

La construction d'une installation septique avec filtre à sable hors sol ressemble à l'élément épurateur modifié à l'exception de la forme de monticule surélevé du filtre à sable hors sol et ne peut être autorisée que si l'on rencontre les conditions suivantes:

— le sol naturel doit être perméable;

— le niveau supérieur du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol imperméable doit se situer entre 60 et 120 cm sous la surface du sol;

— la pente du terrain doit être inférieure à 6 pour 100.

Aussi, comme le monticule ainsi construit est exposé à l'érosion, il faut faire pousser l'herbe et la végétation herbacée sur toute la surface du remblai, et particulièrement sur les bordures inclinées afin de les stabiliser.

Installations septiques communes

Dans ce dernier cas, il s'agit d'une installation septique réglementaire desservant un grand nombre de chalets à la fois.

Cependant, quand la superficie des terrains ou la nature du sol, dans un secteur donné, interdit la construction d'installations septiques isolées, on peut parfois raccorder les résidences les unes aux autres par un tuyau collecteur doublé d'une installation septique commune située sur un terrain approprié dans le voisinage immédiat.

Dans un tel cas, le rapport fait mention que lorsqu'il s'agit d'une opération concernant plusieurs propriétaires, il appartient à la municipalité de prendre toutes les initiatives.

Industrie porcine Besoin d'ententes interprovinciales

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — "La situation de crise que l'on vit aujourd'hui dans l'industrie porcine au Québec était prévisible. Le Québec est le premier producteur de porcs au Canada et il n'a pas de mise en marché organisée ni d'agence nationale pour établir des ententes interprovinciales et assurer un contrôle adéquat des importations et exportations."

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, Mme Jeanine Bourque, vice-présidente du Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud, qui s'interroge sérieusement sur l'avenir de l'industrie porcine au Québec.

"Il reste à espérer, ajouta Mme Bourque, que la majorité des producteurs de porcs du Québec s'ouvrira au bon sens et saura être positive et

Un plan d'urbanisme à Frampton

FRAMPTON — Le conseil municipal de Frampton, dans la circonscription de Beauce-Nord, a adopté à l'unanimité, au cours d'une assemblée publique, un plan de zonage, de lotissement, de construction et de délimitation de nouvelles rues.

Selon la secrétaire de la municipalité, Mme Marcelle Drouin, la ville devait adopter un tel règlement par suite de l'implantation d'un nouveau réseau d'aqueduc et d'égoût à Frampton, dont les travaux ont été complétés l'an dernier.

Le nouveau règlement entrera en vigueur au début de juin et ce sera M. Antoine Gagné qui aura la responsabilité d'approuver ou de refuser l'émission des permis de construction à Frampton.

solidaire dans une nouvelle intervention que tentent l'UPA et la Fédération des producteurs de porcs du Québec."

Selon Mme Jeanine Bourque, "on a le droit de se demander où se cachent les marchands d'illusions, car depuis les dix dernières années, les producteurs de porcs du Québec ont subi des retards très sérieux dans l'organisation de la mise en marché ordonnée de leur produit."

"Et pendant ce temps, dit-elle, les autres provinces impliquées dans la production porcine tentaient de planifier leur marché et d'opérer des systèmes de vente efficaces et équitables pour leurs producteurs."

Au dire de Mme Bourque "la vraie cause de ce malaise est que pendant que les producteurs de porcs du Québec travaillent du matin au soir dans leur porcherie pour réussir à survivre et à maintenir leur entreprise familiale ou encore pour remplir les exigences de leurs contrats, souvent pour enrichir ceux qui les maintiennent dans leur insécurité, on voyait pourtant leurs fournisseurs ou leurs patrons parader en procédures légales devant la régie à toutes les audiences" dans le but.

— d'empêcher l'application de règlements et de plans conjoints;

— mutiner des cochons devant le parlement au nom des producteurs;

— et se prononcer contre la loi 116, reniant toute intervention du gouvernement.

La vice-présidente du Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud est d'opinion "qu'on les a aussi reconnus et trop tolérés lorsqu'ils entravaient les assemblées des producteurs".

Mme Jeanine Bourque a conclu ses remarques en posant les questions suivantes: "ou sont-ils passés depuis quelques mois ceux qui nous offraient le paradis terrestre, ces défenseurs de liberté? et qu'est-ce qu'ils font aujourd'hui pour sauver ceux qui sont le plus mal pris les jeunes, les intégrés et les fermes familiales?"

RII



Pas besoin d'une éruption volcanique comme celle du mont St. Helens pour être incommodé par la poussière. Il suffit de demeurer le long du chemin Saint-Jean, à Bernières, comté de Lévis, dans le secteur où demeure Louis Fréchette. Près de la maison passent plusieurs centaines de véhicules par jour sur cette route de gravier et chacun lève un nuage de poussière.

Ils ne veulent plus d'étés empoussiérés

Deux citoyens du chemin Saint-Jean, à Bernières, MM. Louis Fréchette et Yves Hudon, invitent le député-ministre Jean Garon, du comté de Lévis, le maire de Bernières, M. Jacques Demers, ainsi que le ministre québécois des Transports, M. Denis de Belleval, à un brunch "poussiéreux", n'importe quel jour de la semaine, lorsqu'il ne pleut pas.

Exaspérés, un peu gênés de devoir informer LE SOLEIL qu'en 1980, à 20 minutes du centre-ville de Québec, des citoyens soient lésés à un point tel qu'ils se sentent encore en 1925, avant l'électrification rurale, MM. Fréchette et Hudon en ont marre de vivre dans la poussière plus de sept mois par an, le long d'une route de gravier excessive-ment achalandée.

Voici la situation. Le chemin Saint-Jean, à Bernières, constitue le raccourci par excellence pour les automobilistes qui quittent l'autoroute 20, à Bernières, et qui veulent accéder le plus rapidement possible aux routes 116 et 269 qui mènent vers les Bois-Francs ou vers le haut des comtés de Lotbinière ou de Frontenac.

Depuis la sortie de l'autoroute 20, à Bernières, le chemin Saint-Jean offre tous les avantages d'une piste de course. Il est droit et asphalté sur une longueur de plus de trois kilomètres, et il traverse une vallée agricole que la loi du zonage a réussi à protéger.

Par contre, avant d'atteindre les limites de la municipalité de Saint-Etienne de Lauzon, le chemin Saint-Jean est encore en gravier, sur une longueur d'environ un demi-mille. Or, la circulation (400 à 500 véhicules par jour) est suffisante, pendant les mois d'été, pour que les familles Fréchette et Hudon ne puissent ouvrir aucune porte ni fenêtre pendant tout l'été.

"En fin de journée, l'été, lorsque le vent tombe, à partir de 4h30 jusqu'à 8h ou 9h, et particulièrement vers 5h, lorsque les gens quittent Québec et reviennent à domicile, nous vivons dans un perpétuel brouillard", dit Louis Fréchette.

Chez les Fréchette comme chez les Hudon, il n'est pas question de jour des galeries des maisons. "Le temps de prendre une bière sur la

galerie que le gobelet de carton ou la chope devient brune", poursuit Louis Fréchette.

Les deux hommes ont tenté diverses démarches auprès des autorités municipales comme auprès de fonctionnaires responsables de ce secteur au ministère des Transports. Ils ont presque été reçus comme des chiens dans un jeu de quilles.

Le temps d'une photographie et de griffonner quelques informations au coin de la galerie, près de la maison de Louis Fréchette, que le photographe ainsi que le journaliste du SOLEIL en ont été quittes pour un cirage de chaussures et un lavage d'automobile.

Les Fréchette comme les Hudon ne demandent pas le boulevard Laurier avec ses lampadaires, ses terre-pleins, etc., mais simplement un additif qui empêchera la poussière de lever. Ils n'osent même pas revendiquer le demi-mille d'asphalte qui les ferait passer de l'époque de la lampe à l'huile à celle de l'homme sur la lune.

Pensée du jour

"On a toujours assez de temps quand on l'emploie bien."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.
LAVABOS - TOILETTES
RÉEMALLAGE
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

PAYSAGISTE PLANTE ENR.
POSE DE DALLES
IMBRIQUÉES POUR
ENTRÉES, PATIOS,
TROTTOIRS.
AUSSI EN BETON.
MURS DE SOUTIEN.
TRAVAIL GARANTI.
ESTIMATION
GRATUITE
628-9071

REVÊTEMENT D'ACIER

- CHOIX DE COULEURS
- JAUGES 26 ET 30
- DEUX MODÈLES

LIVRAISON RAPIDE
QUINCAILLERIE ET
MOULURES ASSORTIES

TOLBEC
FABRIQUÉ À QUÉBEC
ACIER CABEC INC.

1780, ROUTE DE L'AÉROPORT, ANCIENNE-LORETTE G2E 3L9 418-872-3738

tennisport

Tous les sports de la raquette sous un même toit avec un seul abonnement.

Abonnement:
Homme \$125
Femme \$75

Addition de
**8 courts de raquetball et
2 courts de squash international**

Profitez cet été de notre réseau-soleil avec la collaboration du Club de golf de Cap-Rouge.

- 16 courts de tennis intérieur
- 4 courts de tennis extérieur
- Piscine

Devenez membre du réseau-soleil pour un prix forfaitaire de **\$110**

tennisport
4280, boul. Hamel - 872-0111
Cap-Rouge - 658-9661

Retournez cette annonce avec votre nom, adresse et numéro de téléphone, et courez la chance de gagner un des cinq abonnements pour septembre. Publication des gagnants le 20 août 1980.

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-



Guidés par le nouveau président, Jean-Luc Chamard, et la cuisinière-chef, Mme Eliane Pelletier, les membres de la Commission touristique de Port-Joli Inc. ont visité ces jours derniers les nouvelles installations de cuisine de \$120,000 dont a été doté le restaurant "La Boustifaille", de la Roche-à-Veillon.

Expansion de \$100,000 pour la Roche-à-Veillon

par Réal LABERGE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Le restaurant La Boustifaille de la Roche-à-Veillon a ouvert ses portes depuis peu à Saint-Jean-Port-Joli, avec des cuisines agrandies et complètement renovées, au coût de \$110,000.

Le président de la Commission touristique de Port-Joli Inc., M. Jean-Luc Chamard, a précisé au SOLEIL que cet organisme de promotion sans but lucratif a réalisé cet investissement afin de répondre aux nouveaux besoins de la clientèle.

La Boustifaille offre des mets de cuisine exclusivement québécoise et principalement certaines spécialités ancestrales de la Côte-du-Sud. Le nombre des repas servis a atteint l'année dernière un sommet sans précédent de 87,000 tandis que le nombre des employés saisonniers s'est élevé à 70, pendant la saison de la mi-mai à l'Action de Grâce.

Rénovations

Les travaux de rénovation ont consisté dans la construction d'une annexe de 70 pieds par 30, de deux

étages, dont le premier abritera des cuisines complètement neuves et pourvues d'un équipement entièrement nouveau, tandis que le deuxième servira à loger des bureaux administratifs et des locaux destinés au personnel.

Cet agrandissement ajoute au bâtiment principal de 80 pieds par 30 dont le fenil a été aménagé en un théâtre d'été de 310 places en 1963. Deux ans plus tard, le rez-de-chaussée a été converti en une salle à manger dont la capacité a graduellement été portée à 150 dîneurs.

Cadre ancien canadien

Dans un cadre "vieux québécois régional" et agrémenté de pièces de sculpture de la vie rurale d'antan, le visiteur peut y choisir sur une planchette de bardeau, un menu de rôt de porc froid, bouilli de légumes, ragout de pattes et boulettes, jambon boucané ou cipaté.

A quoi il pourra ajouter le pain de ménage grillé sur poêle avec creton ou graisse de rôt, puis d'autres tentations irrésistibles comme le pain doré, la beurrée de crème au sucre du pays, la tarte à la ferlouché, tous cuisinés à La Boustifaille même.

Attention toutefois à la plantureuse crêpe au sirop d'érable. De cette spécialité de la maison, mieux vaut ne commander qu'une demi-portion... qui fait souvent à elle seule plus qu'un repas complet!

Théâtre d'été

M. Chamard a par ailleurs annoncé que la liste des chansonniers du théâtre d'été de la Roche-à-Veillon sera complétée et rendue publique, à la fin de mai.

Par contre, le programme des présentations du théâtre estival est déjà décidé.

La saison débutera les 13 juin en soirée et 14 juin en matinée, avec la troupe de Jérôme Daco qui présentera "La fabuleuse machine", une comédie créée par un groupe d'enseignants de la Commission scolaire de La Pocatière.

Suivra, les 20, 21 et 22 juin, avec le Théâtre du vieux moulin Inc., une pièce intitulée "Mon bébé", comédie en trois actes de Maurice Hennequin.

Et comme suite au succès connu l'an dernier, avec "Old Orchard, con-

nais pas!", le Théâtre de l'équinoxe sera de nouveau à la Roche-à-Veillon avec une composition dont le titre n'a pas été dévoilé, mais qui sera jouée par Jean-François Gaudet, Marie Du-mais, Louis-Georges Girard et Marie Saint-Cyr.

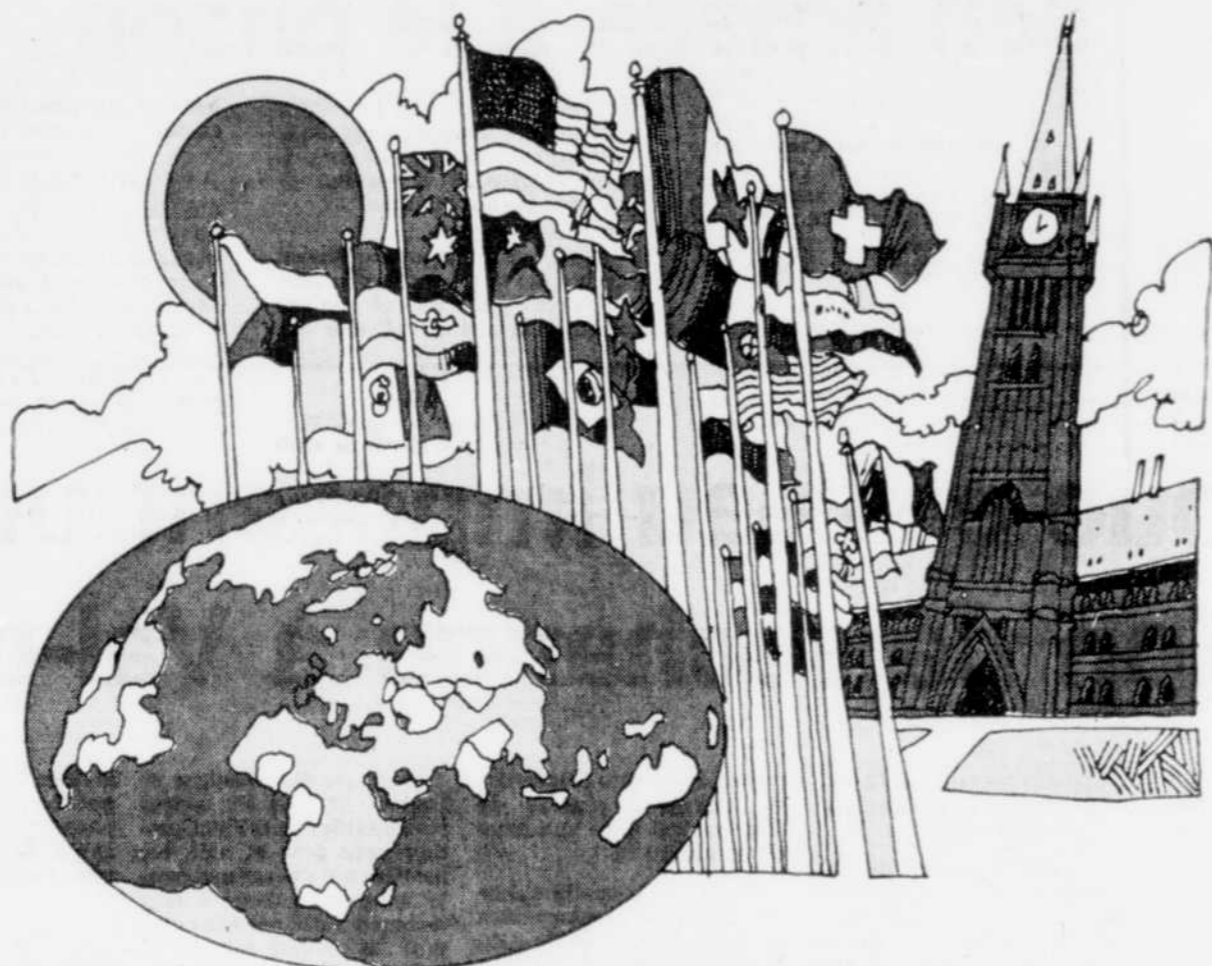
Ouverture d'un golf

Le président de la Commission touristique de Saint-Jean-Port-Joli a par ailleurs annoncé que cet organisme a versé au cours des dernières années des subventions totalisant \$120,000, pour l'organisation d'un club de golf de neuf trous, dans la capitale de l'artisanat.

Ce golf devrait entrer en opération à la mi-août. Il a été aménagé près du Domaine de Gaspé, dans le 2e rang de Trois-Saumons, à quelque trois milles au sud-est de Saint-Jean-Port-Joli.

Construit au coût d'environ \$285,000, y compris un poste d'accueil, le terrain de golf sera administré par le club de golf Port-poli Inc., un organisme comprenant 160 membres ayant fourni une mise de fond de \$300, et dont la présidence a été confiée à M. Charles Fortin.

On est 2 milliards



Le fédéralisme est un phénomène moderne dont bénéficie déjà plus de la moitié de l'humanité. On le retrouve surtout dans les pays qui possèdent un vaste territoire et qui réunissent plusieurs groupes ethniques et linguistiques.

Parmi les pays les plus puissants au monde, les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique vivent actuellement dans des régimes fédératifs. D'autres pays au territoire étendu, notamment le Canada, le Brésil et l'Australie, ont adopté le régime fédératif et, selon certains futurologues, pourraient devenir les grandes puissances de demain.

Le fédéralisme n'attire pas que les pays de grande étendue. Il compte aussi de nombreux adeptes parmi des pays plus petits comme la Suisse, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie ou l'Autriche.

Il est intéressant de retenir les principales dates de l'histoire du fédéralisme moderne. On y remarque que l'interdépendance des nations s'est accrue avec les progrès de la civilisation et continue de s'accroître. Le fédéralisme est le mieux en mesure de répondre à ce besoin d'interdépendance et d'assurer la prospérité à ceux qui l'adoptent. C'est sans doute pourquoi la Communauté économique européenne s'est orientée vers une forme de régime fédératif à la suite de l'élection au suffrage universel, en 1979, des délégués au Parlement européen.

XVIIIe siècle: Les États-Unis adoptent, en 1787, un régime fédératif après avoir tenté d'instaurer, pendant 11 ans, un régime confédéral.

XIXe siècle: La Suisse fait l'essai d'un régime confédéral avant d'opter pour le régime fédératif par

des modifications successives de sa constitution, en 1848 et 1874.

En 1867, la province du Canada comprenant le Québec et l'Ontario actuels s'unit au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse pour former la fédération canadienne.

XXe siècle: L'Australie se dote d'un régime fédératif, le 1er janvier 1901.

Après une série de guerres civiles et de coups d'État, le Mexique devient une fédération en 1917.

L'Union soviétique (l'Union des républiques socialistes soviétiques) adopte le fédéralisme au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1918.

Sur le continent européen, l'Autriche se constitue en fédération composée de neuf États membres en 1920.

En 1946, l'État yougoslave se donne des institutions fédérales.

En Amérique du Sud, le Brésil se donne, en 1946, un régime fédératif composé de 22 États membres.

En Asie, la Malaisie se constitue en fédération des 1948.

En 1949, l'Argentine devient une union fédérale de 22 provinces.

Toujours en 1949, le monde entier est attentif aux élections du premier Parlement fédéral en Allemagne de l'Ouest.

Devenue indépendante de la Grande-Bretagne, en 1947, l'Inde opte, trois ans plus tard, en faveur d'un régime fédératif.

Sur le continent africain, les citoyens du Nigeria décident, en 1954, de reconstruire leur pays devenu indépendant, sur la base du fédéralisme.

Ces questions, ainsi que plusieurs autres, font le sujet d'une série de publications intitulées "Notes sur le Fédéralisme canadien", publiée par le gouvernement canadien en guise de contribution à la discussion publique. Vous pouvez obtenir gratuitement cette série de notes en écrivant à:

Publications Canada,
C.P. 430, Succursale postale DeLorimier,
Montréal, Québec,
H2H 2N7

Canada

en bref

Eau potable à Saint-Pacôme

QUÉBEC — Le ministère de l'Environnement a informé la population de la municipalité de Saint-Pacôme, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, qu'il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Les analyses bactériologiques récentes ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie. La direction du contrôle de l'eau potable a donc levé la mesure sanitaire en vigueur depuis le 12 mai 1980.

\$1 million de plus à Gros-Cacouna

OTTAWA — Le ministère des Travaux publics du Canada a confirmé, hier, l'adjudication d'un contrat de \$1,010,000 à la firme Roland Dickner Inc. de Rivière-du-Loup pour la réalisation de la phase finale de l'aménagement d'un entrepôt à Gros-Cacouna. Ce hangar de près de 3,000 mètres carrés servira à l'entreposage de marchandises générales et de papier journal provenant de la région. Selon le chargé de projet, M. Valmont Robichaud, ingénieur au TPC, "les travaux de la phase IV seront terminés dès cet automne". Le coût global du projet de Gros-Cacouna est de l'ordre de 14,500,000 dollars.

Commissaire industriel

BEAUCEVILLE — D'ici septembre, le Groupement économique de Beauce-Centre Inc. (GEBCE) aura son commissaire industriel et le budget d'opération de ce nouveau commissariat, qui regroupera une quinzaine de municipalités de ce secteur de la Beauce sera d'environ \$65,000 avec une participation gouvernementale égale aux fonds recueillis auprès des industriels, commerçants et les municipalités, a laissé entendre au SOLEIL, un porte-parole de la ville de Beauceville, où sera situé le siège social de ce commissariat industriel.

Campagne d'information

SEPT-ÎLES — Dans le cadre de la campagne d'information de Radio-Québec, région Côte-Nord, Mme Anne-Marie Coulombe, agent de développement, parcourra la région afin de permettre aux différents intervenants de recevoir toute l'information requise pour la recommandation des candidats au futur comité permanent. Mme Coulombe sera, du 26 au 29 mai, au Manoir Comeau à Baie-Comeau, à Franquelin, Godbout et Baie-Trinité le 30 mai, à Magoie le 1er juin, à Havre-Saint-Pierre les 3 et 4 juin et sera disponible sur rendez-vous à partir du 9 juin. La date limite du dépôt des recommandations des candidats a été fixée au 18 juin. Pour informations: 968-2240.

Elections contremandées

SEPT-ÎLES — Est-ce à cause des festivités du Frolic du Caplan? Toujours est-il que les élections pour la nomination de deux usagers au conseil d'administration de l'hôpital de Sept-Îles n'ont pu avoir lieu, dimanche 25 mai, faute de participants. Le quorum de 50 usagers n'a pu être atteint. Aussi le directeur général de l'établissement, M. Nelson Michaud, fera parvenir un rapport au CRSSS à ce propos et il appartiendra à l'organisme de prendre une décision, à la suite des recommandations de M. Michaud.

Un printemps chargé

SEPT-ÎLES — Avec les beaux jours, les conférences de presse, réunions et assemblées générales de toutes sortes se bousculent à un rythme effréné. Mentionnons, pour les prochains jours, les principales: le 28 mai à Pointe-Label, réunion d'information organisée conjointement par la Société de conservation de la Côte-Nord, la Société de conservation de la Gaspésie et la scierie des Outardes. Le même jour à Sept-Îles, réunion de Hydro-Québec concernant l'exploitation de la tourbe à Anticosti pour fournir l'électricité aux insulaires. Le 29 mai, le maire de Sept-Îles, Jean-Marc Dion sera le conférencier invité de l'Entraide économique. Le même jour, et toujours à Sept-Îles, tirage au sort pour la chasse au cerf de Virginie à Anticosti. Le 31 mai au campus Manicouagan, à Hauterive, se tiendra le congrès régional des loisirs. Enfin, les 7 et 8 juin à Forestville, colloque et assemblée générale du Conseil régional de développement.

Un géologue résident

SEPT-ÎLES — Le ministère de l'Énergie et des Ressources a décidé l'ouverture d'un centre de documentation régional sur les activités minières. Le responsable du bureau sera le géologue résident Pierre Marcoux. Son territoire: Tadoussac à Blanc-Sablon ainsi que le Nouveau-Québec. Pour informations: s'adresser au 456 Arnaud, à Sept-Îles, ou téléphoner au 962-5525.

Conseiller au programme

HAUTERIVE — Le CRSSS 09 a annoncé la nomination de M. Daniel Synnott à titre de conseiller aux programmes, services aux personnes handicapées. M. Synnott est diplômé de l'université Laval en sociologie et occupait antérieurement le poste de préposé en service social au centre de détention de Baie-Comeau.

Centre de documentation

RIMOUSKI — Le Musée régional de Rimouski invite le public à visiter son centre de documentation qui est maintenant ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Une invitation spéciale est adressée aux professionnels s'intéressant à la diffusion, à la production et à l'enseignement des arts afin qu'ils effectuent leurs recherches à la bibliothèque, qui compte environ 1,800 livres, une centaine de périodiques sur les beaux-arts en général et plus de 700 dossiers spéciaux sur les artistes régionaux, nationaux et internationaux. Les locaux de ce centre de documentation sont situés au premier étage du musée.

En direct à la télévision

BAIE-COMEAU — La percussionniste Marie-Josée Simard vient de remporter le Prix du Maurier et participera le 30 mai prochain au réseau anglais de Radio-Canada (CBC) à une émission en direct. Ce sera à 21h sur le petit écran. Rappelons que Marie-Josée Simard s'est vu attribuer le prix de Personnalité artistique de l'année par le cercle de presse Lefrançois, au début de l'année.

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Mesures correctives au lac Etchemin

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — S'ils veulent conserver leur lac et avoir une qualité d'eau qui permet la baignade, les 205 propriétaires de résidences riveraines du lac Etchemin, dans la circonscription de Bellechasse, devront se conformer aux directives contenues dans le plan correctif des installations septiques du lac Etchemin, soumis il y a quelques jours.

L'insuffisance d'espace et de terrain propice, allié au niveau supérieur des eaux souterraines et du roc qui se situent souvent au-dessus du 1,2 (4)

réglementaire obligent 91,8 pour 100 des propriétaires, soit 191 à recourir à la vidange périodique de leurs fosses septiques.

De plus, on recommande un tout à l'égout dans le cas de 8 propriétaires, alors que 6 propriétaires pourront utiliser une solution réglementaire par l'installation septique isolée avec filtre à sable classique.

C'est ce qui ressort d'un rapport de l'étude réalisée par la firme Carrier, Trottier, Aubin & Associés, qui vient d'être déposé auprès des autorités

municipales de Ville Lac-Etchemin et de la paroisse Sainte-Germaine.

Pour le moment, LE SOLEIL a appris qu'on se propose de faire parvenir à tous les propriétaires riverains du lac Etchemin, les documents relatifs à leur installation septique. Lors d'une réunion d'information subséquente avec les propriétaires, les responsables doivent discuter des modalités d'application du plan correctif.

Vidange périodique

Il s'agit d'un système qui prévoit le transport par camion-citerne des eaux d'égout à un lieu de dépôt préalablement approuvé par les Services de protection de l'environnement.

Par l'application d'un tel système, selon le rapport, "les eaux de toilettes de la résidence sont canalisées vers une fosse de rétention plutôt que vers une fosse septique où elles sont emmagasinées jusqu'au moment de la vidange effectuée périodiquement à l'aide d'un camion-citerne équipé d'une pompe.

Aussi, afin de réduire au minimum la fréquence des opérations de pompage et les coûts correspondants, il est essentiel que les eaux de toilettes soient séparées des eaux de douche et de cuisine.

Toutefois, seules les eaux de toilettes les plus polluées sont canalisées vers la fosse de rétention où elles sont retenues jusqu'au moment de la vidange.

Filtre à sable hors sol

La construction d'une installation septique avec filtre à sable hors sol ressemble à l'élément épurateur modifié à l'exception de la forme de monticule surélevé du filtre à sable hors sol et ne peut être autorisée que si l'on rencontre les conditions suivantes:

— le sol naturel doit être perméable;

— le niveau supérieur du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol imperméable doit se situer entre 60 et 120 cm sous la surface du sol;

— la pente du terrain doit être inférieure à 6 pour 100.

Aussi, comme le monticule ainsi construit est exposé à l'érosion, il faut faire pousser l'herbe et la végétation herbacée sur toute la surface du remblai, et particulièrement sur les bordures inclinées afin de les stabiliser.

Installations septiques communes

Dans ce dernier cas, il s'agit d'une installation septique réglementaire desservant un grand nombre de chalets à la fois.

Cependant, quand la superficie des terrains ou la nature du sol, dans un secteur donné, interdit la construction d'installations septiques isolées, on peut parfois raccorder les résidences les unes aux autres par un tuyau collecteur doublé d'une installation septique commune située sur un terrain approprié dans le voisinage immédiat.

Dans un tel cas, le rapport fait mention que lorsqu'il s'agit d'une opération concernant plusieurs propriétaires, il appartient à la municipalité de prendre toutes les initiatives.

Le ramonage mieux réglementé à Lévis

par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

LEVIS — On ne deviendra certes pas ramoneur du jour au lendemain à Lévis. Le conseil de ville a modifié son règlement municipal concernant la prévention des incendies, la semaine dernière, afin de rendre beaucoup plus sévères les conditions d'obtention d'un permis de ramonage de cheminées, l'équipement et autres exigences nécessaires pour accomplir ce travail.

Ce n'est pas parce que les ramoneurs existants ne sont pas compétents, mais le conseil a constaté que des exigences devaient être précisées, car l'ancien règlement municipal numéro 882 ne déterminait que des exigences générales. "Pour le bien-être et la sécurité de la population, il y

a lieu de réglementer ces exigences", lit-on maintenant dans le préambule du règlement numéro 1357 qui amende le précédent.

Le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon, a expliqué au SOLEIL que son conseil municipal a voulu que la réglementation soit la plus adéquate possible. Avec les foyers et les fournaies à bois qui sont de plus en plus installés, les édiles ont donc défini clairement des critères de compétence, en même temps qu'ils ont voulu assurer l'honnêteté puisqu'un ramoneur est obligé d'entrer dans les maisons.

Demande écrite

A l'article 6 du règlement 882 s'ajoutent ainsi deux longues pages de texte, au début desquelles est nettement mentionnée l'obligation, pour quiconque désire ramoner des cheminées dans la ville de Lévis, d'obtenir un permis auprès du directeur du service municipal des incendies.

Pour diverses raisons, cette demande de permis de ramonage doit maintenant être faite par écrit, en y joignant une description des connaissances techniques ainsi qu'une description de l'équipement possédé. Le requérant doit en outre donner sa photographie, faire prendre ses empreintes digitales, fournir un certificat de responsabilité ainsi que sa liste de prix.

La personne qui désire ramoner des cheminées doit obligatoirement posséder l'équipement suivant: un miroir, des baches, des hérissons à suie et à créosote, des masques, des échelles de 22 et 32 pieds, des tiges flexibles de différentes longueurs, un débouchoir, un grattoir à créosote, une pesée spéciale pour défoncer les nids d'oiseaux, une lanterne portable, un fil extension avec lumière, un aspirateur à filtre extérieur de type industriel, des brosses, un balais, une pelle, un contenant ainsi qu'un extincteur de type ABC, etc.

Un plan d'urbanisme à Frampton

FRAMPTON — Le conseil municipal de Frampton, dans la circonscription de Beauce-Nord, a adopté à l'unanimité, au cours d'une assemblée publique, un plan de zonage, de lotissement, de construction et de délimitation de nouvelles rues.

Selon la secrétaire de la municipalité, Mme Marcelle Drouin, la ville devait adopter un tel règlement par suite de l'implantation d'un nouveau réseau d'aqueduc et d'égout à Frampton, dont les travaux ont été complétés l'an dernier.

Le nouveau règlement entrera en vigueur au début de juin et ce sera M. Antoine Gagné qui aura la responsabilité d'approuver ou de refuser l'émission des permis de construction à Frampton.



Pas besoin d'une éruption volcanique comme celle du mont St. Helens pour être incommodé par la poussière. Il suffit de demeurer le long du chemin Saint-Jean, à Bernières, comté de Lévis, dans le secteur où demeure Louis Fréchette. Près de la maison passent plusieurs centaines de véhicules par jour sur cette route de gravier et chacun lève un nuage de poussière.

Ils ne veulent plus d'étés empoussiérés

Deux citoyens du chemin Saint-Jean, à Bernières, MM. Louis Fréchette et Yves Hudon, invitent le député-ministre Jean Garon, du comté de Lévis, le maire de Bernières, M. Jacques Demers, ainsi que le ministre québécois des Transports, M. Denis de Belleval, à un brunch "poussiéreux", n'importe quel jour de la semaine, lorsqu'il ne pleut pas.

Exaspérés, un peu gênés de devoir informer LE SOLEIL qu'en 1980, à 20 minutes du centre-ville de Québec, des citoyens soient lésés à un point tel qu'ils se sentent encore en 1925, avant l'électrification rurale, MM. Fréchette et Hudon en ont marre de vivre dans la poussière plus de sept mois par an, le long d'une route de gravier excessivement achalandée.

Voici la situation. Le chemin Saint-Jean, à Bernières, constitue le raccourci par excellence pour les automobilistes qui quittent l'autoroute 20, à Bernières, et qui veulent accéder le plus rapidement possible aux routes 116 et 269 qui mènent vers les Bois-Francs ou vers le haut des comtés de Lotbinière ou de Frontenac.

Depuis la sortie de l'autoroute 20, à Bernières, le chemin Saint-Jean offre tous les avantages d'une piste de course. Il est droit et asphalté sur une longueur de plus de trois kilomètres, et il traverse une vallée agricole que la loi du zonage a réussi à protéger.

Par contre, avant d'atteindre les limites de la municipalité de Saint-Etienne de Lauzon, le chemin Saint-Jean est encore en gravier, sur une longueur d'environ un demi-mille. Or, la circulation (400 à 500 véhicules par jour) est suffisante, pendant les mois d'été, pour que les familles Fréchette et Hudon ne puissent ouvrir aucune porte ni fermer pendant tout l'été.

"En fin de journée, l'été, lorsque le vent tombe, à partir de 4h30 jusqu'à 8h ou 9h, et particulièrement vers 5h, lorsque les gens quittent Québec et reviennent à domicile, nous vivons dans un perpétuel brouillard", dit Louis Fréchette.

Chez les Fréchette comme chez les Hudon, il n'est pas question de jouer des galeries des maisons. "Le temps de prendre une bière sur la

galerie que le gobelet de carton ou la chope devient brune", poursuit Louis Fréchette.

Les deux hommes ont tenté diverses démarches auprès des autorités municipales comme auprès de fonctionnaires responsables de ce secteur au ministère des Transports. Ils ont presque été reçus comme des chiens dans un jeu de quilles.

Le temps d'une photographie et de griffonner quelques informations au coin de la galerie, près de la maison de Louis Fréchette, que le photographe ainsi que le journaliste du SOLEIL en ont été quittes pour un tirage de chaussures et un lavage d'automobile.

Les Fréchette comme les Hudon ne demandent pas le boulevard Laurier avec ses lampadaires, ses terre-pleins, etc., mais simplement un additif qui empêchera la poussière de lever. Ils n'osent même pas revendiquer le demi-mille d'asphalte qui les ferait passer de l'époque de la lampe à l'huile à celle de l'homme sur la lune.

Pensée du jour

"On a toujours assez de temps quand on l'emploie bien."
Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Christophe 839-7914

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR. LAVABOS - TOILETTES RÉEMAILLAGE

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

PAYSAGISTE PLANTE ENR. POSE DE DALLES IMBRIQUÉES POUR ENTREES, PATIOS, TROTTOIRS. AUSSI EN BETON. MURS DE SOUTIEN. TRAVAIL GARANTI. ESTIMATION GRATUITE

628-9071

REVÊTEMENT D'ACIER

■ CHOIX DE COULEURS ■ LIVRAISON RAPIDE ■
■ JAUGES 26 ET 30 ■ QUINCAILLERIE ET ■
■ DEUX MODÈLES ■ MOULURES ASSORTIES

TOLBEC
FABRIQUÉ À QUÉBEC
ACIER CABEC INC.

1780, ROUTE DE L'AÉROPORT, ANCIENNE-LORETTE G2E 3L9 418-872-3738

tennisport

Tous les sports de la raquette sous un même toit avec un seul abonnement.

Abonnement:
Homme \$125
Femme \$75

Addition de
8 courts de raquetball et 2 courts de squash international

Profitez cet été de notre réseau-soleil avec la collaboration du Club de golf de Cap-Rouge.

• 16 courts de tennis intérieur
• 4 courts de tennis extérieur
• Piscine

Devenez membre du réseau-soleil pour un prix forfaitaire de \$110

4280, boul. Hamel - 872-0111
Cap-Rouge - 658-9661

tennisport

Retournez cette annonce avec votre nom, adresse et numéro de téléphone, et courez la chance de gagner un des cinq abonnements pour septembre. Publication des gagnants le 20 août 1980.

décès et avis divers

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

le monde

705 AVIS DE DÉCÈS

BERUBE (Jean-Berchmans) — A l'hôpital Laval, de Québec, le 25 mai 1980, à l'âge de 43 ans et 9 mois, est décédé M. Jean-Berchmans Berubé, époux de dame Irène Sylvain. M. Berubé faisait partie de la direction de Bérubé Automobiles Inc. Il demeurait à St-Philippe de Néri. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 mai, à 15h. Départ du salon

nier, on aurait dû lire, parmi ses belles-sœurs, le nom de Mlle Louise Dubord. 819268

DOMPIERRE (Irène Bolduc)



A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Irène Bolduc épouse de feu Lauréat Dompierre. Elle demeurait à 1896, avenue Bergeumont, Québec. Les funérailles auront lieu, jeudi le 29 mai, à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère avenue

à 14h45 pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Georges Dompierre (Colette McClish), M. et Mme Roger Dompierre (Antoinette Tremblay), M. et Mme Paul-Eugène Dompierre (Jacqueline Poulin), Mlle Thérèse Dompierre, M. Armand Dompierre, M. et Mme André Lécuyer (Jacqueline), M. et Mme Léopold Dompierre (Yvonne Poulin), M. Pierre Déry, M. et Mme Gaston Dompierre (Lise Savard), M. et Mme Jean-Guy Dompierre (Renée Roy), sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Rosario Dallaire (Évangéline Bolduc) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 819271

BRENNAN (Juliette Champoux) — A Québec le 22 mai 1980 est décédée Juliette Champoux épouse de feu Henri Brennan. Une messe de requiem aura lieu mercredi le 28 mai à 10h, en la chapelle de la paroisse St-Charles-Garnier. Elle laisse dans le deuil son fils Guy, son épouse et deux petits-fils, Pierre et Michel, ses sœurs, frères et belles-sœurs, Mme Albert Towner, M. et Mme Paul Champoux, M. et Mme Jean Champoux, M. et Mme Roland Champoux, M. et Mme Guy Champoux, M. et Mme Roland Champoux, M. et Mme Fernand Champoux et Sr. Marguerite Champoux, m.c. 819269

CAYER (Mary Hamel) — Au Foyer Bonne-Entente, St-Apollinaire, le 26 mai, 1980, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Mary Hamel, épouse de feu M. Joseph Cayer. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 à 10h30. Départ du salon Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 36 rue de l'Église St-Apollinaire

à 10h20, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Joseph Boillard (Aldéa), M. et Mme André Bibeau (Dora), M. et Mme Alcide Cayer, M. et Mme Emile Baron (Bertha), M. et Mme Léopold Cayer, M. et Mme Yvonne Croteau (Lucienne), M. et Mme Henri Cayer, M. et Mme Martial Lambert (Monique), M. et Mme Adrien Cayer, M. et Mme Armand Cayer, M. et Mme Gilles Dionne (Marie-Jeanne), M. et Mme André Lambert (Lucille), ainsi que ses frères et plusieurs petits-enfants. 819272

CAVER (Danielle Marotte) — En Orégon, le 28 avril 1980, à l'âge de 24 ans et 9 mois, est décédée dame Danielle Marotte, épouse de M. Robert Cayer. Elle demeurait au 930 rue Bégon, Ste-Foy. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses parents: M. et Mme Roger Marotte (Cécile Bolduc), ses sœurs: Carole, Line et France; son beau-père: M. Noël Cayer, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Pierre Champagne (Carole Cayer), M. et Mme Pierre Cayer, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Le service aura lieu vendredi, le 30 mai, à 11h en l'église de la paroisse Notre-Dame de Lévis. Les personnes qui désirent offrir leurs sympathies se rendre une demi-heure avant à l'église. 819260

CHABOT (Pierre) A St-Lazare comté Bellechasse, le 25 mai 1980, à l'âge de 17 ans et 6 mois, est décédé accidentellement Pierre Chabot fils de M. Paul-Emile Chabot et de dame Irène Lemelin. Il demeurait à St-Raphaël, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 mai, à 15h. Départ du salon funéraire Roy & Rouleau Inc. St-Raphaël

à 14h45 pour l'église de St-Raphaël et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines et plusieurs amis. Direction des funérailles Roy & Rouleau Inc., Armagh, comté Bellechasse. 819269

COTE (Adrien) — A Montréal, le 24 mai 1980, est décédé M. Adrien Côté, agronome, époux de dame Paule-Renée Plamondon. Il demeurait à Ste-Martine-de-Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi, 28 mai, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Emile Côté (Alice Tremblay), M. et Mme Thomas-Louis Côté (Lucienne Bouchard), M. et Mme Arthur Ouellette (Lydia), M. et Mme Thomas-Louis Fortin (Simone), Mme Marius Plamondon (Muriel Hall), Mlle Louise Plamondon; sa belle-mère: Mme Albertine J. Plamondon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 819277

DUFOUR (Fernand) — Dans l'avis de décès de M. Fernand Dufour, décédé le 23 mai der-

FOURNIER (Georges) — A Ste-Claire, comté de Dorchester, le 25 mai 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédé M. Georges Fournier, époux de dame Maria Venables. Il demeurait à Ste-Claire. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 mai, à 11h. Départ du salon funéraire Gérard Lehoullier & Fils Enr. 140 rue Couture

à 10h45 pour l'église de Ste-Claire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Omer Veilheux (Marie-Ange), M. et Mme Georges Fournier (Marie-Rose Langlois), M. et Mme Aimé Fournier (Yvonne Guillemette), M. et Mme Rosaire Fournier (Noëlla Fournier), M. et Mme Irène Fournier (Claire Lacasse), M. et Mme Arthur Fournier (Colombe Poulin), M. André Fournier, sa sœur, Mme Marie-Louise Levesque, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Edmond Venables (Germaine Corriveau), M. Arthur Venables (Gilberte Rouleau), M. et Mme Napoléon Venables (Rosalie Francoeur), Mme Georges Beaudoin (Yvonne Venables), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. 819268

GINGRAS (Sr Ida) — A la maison mère des Soeurs de Ste-Jeanne D'Arc, le 24 mai 1980, à l'âge de 81 ans, est décédée sœur Mathilde du S.C. (Ida Gingras), native de Québec. Elle était la fille de feu Amédée Gingras et de feu Mathilda Fiset. Les funérailles auront lieu mardi le 27 mai 1980, à 15h, en la chapelle de la maison mère, 1681 chemin St-Louis, Québec. L'inhumation au cimetière de la communauté. Elle laisse dans le deuil son frère: sœurs Edmond Gingras, e.c.; ses sœurs: Mme Jeannette Labarre, Mme Marie-Ange Potvin, Mme Simone Bouffard, tous de Québec; sa sœur et son beau-frère: M. et Mme Alphonse Rousseau (Thérèse) de St-Etienne de Lazon; sa belle-sœur: Mme Napoléon Gingras de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces. 819276

HAWEY (J. Maurice)



A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédé M. J. Maurice Hawey, retraité de la ville de Québec, époux de dame Alberta Charland. Il demeurait au 125 boulevard Benoit XV, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 mai, à 14h. Départ du Funérarium de l'Anse 280, 8e Rue

à 13h45 pour l'église St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mlle Jacqueline Hawey, M. et Mme Raymond Matte (Pauline), M. et Mme Jean-Pierre Hawey (Denise Lemire), M. et Mme Jocelyn-Jos. Hawey (Monique Bédard), M. Julien Hawey, M. et Mme Michel Hawey (Jeanne Gagnon); ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Joseph Villeneuve (Germaine), Mme Jos. Audibert (Cécile), Mlle Lucette Hawey, M. et Mme Roland Lelièvre (Marie-Ange), Mme Jean-Charles Laroche (Blanche Charland), Mme Jean-B. Bélanger (Juliette Charland), Mme Léon Charland (Charlotte Poulin), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 819268

LAMARRE (Anna-Marie Moreau) — A l'Hôtel Dieu de Montmagny, le 26 mai 1980, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Anna-Marie Moreau, épouse de feu Capitaine Roméo Lamarre. Elle demeurait à l'Islet. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 mai à 11h. Départ de la résidence funéraire Edouard de la Durantaye & Fils à l'Islet sur Mer à 10h45 pour l'église de l'Islet sur Mer, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Conrad Giasson (Marie-Paul), M. et Mme Jean Laporte (Yvette), Mme Jean-Paul Bouillé (Marie-Claire), Doc, et Mme Pierre Fautoux (Lucille), Doc, et Mme Jean-Paul Lamarre (Henriette Simard), M. et Mme Martin Caron (Rachèle), sa belle-fille, Huguette Samson, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-enfants, et une arrière-petite-fille. 819268

L'HEUREUX (Jules) — A Neufchâtel, le 25 mai 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jules L'Heureux, célibataire. Il demeurait à 1 rue Savard, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 28 mai, à 10h. Départ du salon funéraire Falard Inc. 30 St-Joseph Loretteville

à 9h45 pour l'église de St-André et de là au cimetière de Loretteville. Il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alexandre Sansfaçon (Alice), M. et Mme Léopold L'Heureux (Lu-

cieuse Paquet), Soeur Marie-Jeanne L'Heureux, M. et Mme Arthur L'Heureux (Blanche Martel), M. et Mme Camille Moffet (Juliette L'Heureux), M. et Mme Ernest Paquet (Antoinette L'Heureux), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 842-3737. 819261

LIPPE (Yvonne Sansfaçon) — A Québec, le 26 mai 1980, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Yvonne Sansfaçon, épouse de feu Adrien Lippe. Elle demeurait autrefois rue de Longpré, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 mai, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Thomas-d'Aquin, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur: Mme Ernest Sansfaçon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 819275

MOULIN (Adrienne Laflamme) — A Québec, le 24 mai 1980, est décédée dame Adrienne Laflamme, épouse en premières noces de feu Ernest Anger et en secondes noces de feu Damien Moulin. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service aura lieu jeudi le 29 mai 1980 à 15h en l'église Sts-Marthys-Canadiens. Elle laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme J. E. Mathurin (Juliette), M. et Mme George-Edouard Laflamme (Marlette Morency), Mme Paul-H. Deschambeault (Cécile), M. et Mme Roland Laflamme (Gertrude Ouellet), Mme Paul-H. Laflamme (Irene Burns), M. Edouard Dufresne; sa demi-sœur: Mme Jules Demers (Jeanne) et plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 809479

NICOLE (Alphonse) — A St-Nicolas, le 24 mai 1980, à l'âge de 68 ans et 10 mois, est décédé M. Alphonse Nicole, époux en 1ère noces de feu dame Maria Baillargon. 2e noces, dame Alice Turgeon. Il demeurait au 2262, Marie-Victorin, St-Nicolas. Les funérailles auront lieu mardi le 27 mai 1980, à 14h30. Départ du salon funéraire Marcel Gingras 1400, Marie-Victorin St-Nicolas

à 14h20, pour l'église St-Nicolas et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Roch (Lise Bilo-deau), Lorraine, Pierre, Céline; sa sœur: Mlle Léda Nicole. 819267

PICHETTE (Adèle Asselin) — A Québec, le 25 mai 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Adèle Asselin, épouse de feu M. Gérard Pichette. Elle demeurait autrefois à Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 mai à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 115, 80ème Rue est Charlesbourg

à 9h50, pour l'église St-Charles-Borromée, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille, M. et Mme Claude Pichette (Jeannine Roy), ses frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Erménégilde Asselin, M. Alexandre Asselin, Mme Graziella Renaud, ses petits-enfants, Yves, Jean, France, Marc, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée lundi à 19h. Mercredi ouverture 8h30. Pour informations: 529-9221. 819263

SERVICES ANNIVERSAIRES
LAROCHELLE (Dr. Paul R.) — Le service anniversaire de feu Dr Paul R. LaRochelle, époux de dame Marguerite Bégin, sera célébré samedi 31 mai, 1980, à 11h en l'église du St-Sacrement, de Québec. 819266

PAGEAU (Marguerite Faveron) — Lundi 2 juin 1980, à

19h30, en l'église du Bon-Pasteur, Notre-Dame des Laurentides ainsi que ce même jour à St-Urbain, sera célébrée une messe en la mémoire de Mme Jean-Marie Pageau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 819210

760 FAVEURS OBTENUES



REMERCIEMENTS à Monsieur le chanoine Cyrille Labrecque, pour faveur obtenue. L.L.D. 846481



REMERCIEMENTS à Monsieur Jean XXIII pour faveur obtenue. J.M.D. 846490

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. B.A.C. 819266

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES
Orchidée Fleuriste
1068 av. Cartier, 529-0739. 819260

en toute simplicité
687-1437
L'ÉLYSÉE FLEURS
1335 Chemin Ste-Foy
St-Sacrement 795446

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 1ÈRE AVE. QUÉBEC, 524-1561. 800178



Soyouz-36 dans l'espace

L'URSS a lancé hier un nouveau Soyouz, le Soyouz-36, avec le Soviétique Valery Kourbasov (à gauche) et le Hongrois Bertalan Farkas à bord. Le programme de ce vol prévoit la jonction avec le train spatial composé de Salut-6 et Soyouz-35, de même que des expériences à mener en commun avec les cosmonautes Popov et Rioumine qui sont dans l'espace depuis le 9 avril. Le vol devrait durer une semaine.

St.Helens: nouveaux séismes

VANCOUVER, Wash. (AP) — Plusieurs séismes mineurs sont venus troubler hier, une journée autrement calme autour du Mont St.Helens, ce qui, selon les volcanologues, signifierait que des roches volcaniques se déplacent encore à l'intérieur du volcan.

blaient plus proches de la surface que celles qui avaient précédé l'éruption de dimanche qui a lâché des cendres massives sur l'ouest de l'Etat de Washington, l'Orégon et certaines parties de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Les hélicoptères ont dû interrompre leurs opérations de recherche hier, en raison des nuages de cendres qui réduisaient considérablement la visibilité.

"Avant l'éruption (de dimanche) les secousses sismiques avaient été enregistrées à une profondeur de 20 km (à l'intérieur du volcan), a déclaré M. Don Finley, des services de géologie des Etats-Unis. Maintenant, elles

étaient des roches volcaniques en éruption qui avaient provoqué, le 18 mai, l'explosion massive qui avait fait 21 morts et 81 manquants. Les secousses sismiques, d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle de Richter, sem-

blent à sept kilomètres, ce qui indiquerait que le magma se déplace vers le haut."

A la liste des personnes manquantes sont venus s'ajouter cinq promeneurs aperçus samedi, pour la dernière fois, dans la région de Fawn Lake, à quelque 16 km au nord-ouest du volcan.

\$1,000 pour entendre Kissinger

TORONTO (PC) — Soixante-quatre hommes d'affaires de Toronto ont déboursé \$1,000 chacun, l'autre jour, pour avoir l'honneur d'entendre M. Henry Kissinger.

Mais les propos qu'il a tenus au cours d'une conférence de presse de 20 minutes, à la suite de son allocution, n'ont pas fait la manchette des journaux. Sa photo n'a même pas été publiée.

C'est que l'ancien secrétaire d'Etat américain, qui a déjà été couru par les journalistes du monde entier, n'est plus considéré, aujourd'hui, comme un élément de nouveauté.

Lui qui a été intimement mêlé à la guerre du Vietnam, aux crises du Proche-Orient et à l'affaire du Watergate, passe maintenant presque inaperçu.

Un jour, le secrétariat d'Etat américain avait annoncé aux journalistes que M. Kissinger, qui était alors le grand patron, devait retarder une autre fois la visite qu'il devait faire au Canada.

Un journaliste canadien avait alors demandé: "Si nous ne pouvons pas avoir M. Kissinger, serait-il possible, au moins, d'avoir M. Ford?". On sait que M. Ford était alors président des Etats-Unis.

Mais l'homme n'a plus la puissance qui était liée à sa fonction. A Toronto, l'autre jour, on lui a demandé de faire des commentaires sur le référendum québécois. Il a refusé.

On lui a demandé de parler des otages américains à Téhéran. Il a répondu simplement qu'il avait le sentiment qu'ils seraient libérés au cours de l'été.

Réfugiés cubains: 26 morts

KEY WEST, Floride (AFP) — Le pont maritime en service depuis 36 jours entre le port de Mariel et Key West, à la pointe sud de la Floride, a fait hier sa 26ème victime, un jeune réfugié cubain de 19 ans, mort après avoir respiré de l'oxyde de carbone sur un bateau de plaisance bondé. Deux autres Cubains intoxiqués par des émanations provenant du moteur du bateau ont été transportés d'urgence par hélicoptère à Key West, où ils sont dans un état critique, a précisé un porte-parole des gardes-côtes américains. Le nombre de réfugiés cubains qui ont débarqué en Floride depuis le début de la "navette sauvage" a atteint hier soir les 80,000, selon les autorités américaines. Le flot de réfugiés est devenu plus contrôlable et régulier au cours des derniers jours et le gouvernement américain estime que la navette pourrait prendre fin cette semaine.

Pas de preuves contre Jordan

WASHINGTON (d'après NYTNS) — Le procureur spécial, chargé de faire la lumière sur les allégations voulant que M. Hamilton Jordan, le secrétaire général de la Maison-Blanche, ait fait usage de cocaïne, en est venu à la conclusion qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves permettant d'inculper formellement le bras droit du président Jimmy Carter, a-t-on appris hier de sources proches de l'enquête. M. Jordan avait déjà démenti les accusations d'avoir fait usage de cette drogue le 27 juin 1978 au Studio 54 de New York, accusations qui avaient été formulées par les propriétaires de cette discothèque. Selon les sources, il s'est finalement avéré que ces derniers, soumis au détecteur de mensonge, ne disaient pas la vérité.

Faux contrôleurs aériens

TAMPA, Floride (AFP) — Des pilotes d'avions de ligne qui approchaient de l'aéroport de Tampa, en Floride, ont reçu par radio de fausses instructions de vol données par un inconnu, a indiqué un porte-parole de l'Administration fédérale de l'aviation civile, Faa, hier. Le porte-parole a précisé que quatre commandants de bord avaient fait état de tels messages, qui n'ont heureusement été la cause d'aucun accident: les véritables contrôleurs aériens avaient pu avertir que ces instructions étaient des faux. Le Fbi et le Bureau fédéral des communications ont ouvert une enquête.

Argentine: Disparition de recrues

BUENOS AIRES (AFP) — 64 jeunes gens ont disparu depuis 1975 alors qu'ils faisaient leur service dans l'armée argentine. Cette précision figure dans une pétition remise hier à la junte militaire de gouvernement par les parents des intéressés, qui demandent à être informés sur le sort de leurs enfants.

De cette pétition, qui précise dans chaque cas les circonstances de la disparition,

Saisie de marijuana

SAULT SAINT-MARIE, Ontario (PC) — Plus de 300 livres de marijuana ont été saisis par la police à Sault Sainte-Marie, en Ontario.

La saisie a été réalisée en collaboration avec la police municipale et la police provinciale. La marijuana, d'une valeur totale de \$250,000 a été découverte dans un chargement de foin transporté par camion-remorque.

La drogue avait été placée dans des sacs en plastique. Deux hommes ont été arrê-

tés en rapport avec cette affaire.

Président libéral albertain

EDMONTON (PC) — M. Darryl Raymaker, avocat de Calgary, a été élu sans opposition, président de la section d'Alberta du Parti libéral du Canada.

Conférence constitutionnelle dès juin

par Paul GESSELL

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral envisage la possibilité de réunir la conférence constitutionnelle dès le 9 juin, a déclaré hier soir un fonctionnaire du cabinet du premier ministre.

"C'est une des dates envisagées" a-t-il dit, quand il a été interrogé sur les informations selon lesquelles cette date aurait été retenue.

Des sources gouvernementales avaient annoncé plus tôt que M. Trudeau adresserait aux premiers mi-

nistres des dix provinces, "dans les prochains jours", une lettre pour les inviter à la conférence constitutionnelle post-référendaire, cet été.

Selon le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, le gouvernement Trudeau aurait convoqué une conférence fédérale-provinciale sur la réforme de la constitution pour le 9 juin, au lac Harrington.

M. Hatfield a fait cette déclaration au cours d'une émission télévisée sur le réseau CBC.

Toutefois, l'attaché de presse du premier ministre Trudeau, Patrick Gossage, a infirmé cette nouvelle, en déclarant qu'aucune date n'avait encore été arrêtée pour la tenue de cette conférence.

Cependant, le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, a déclaré hier aux Communes que la date de la conférence ne sera annoncée qu'après que le gouvernement fédéral aura eu l'occasion d'en discuter avec le Québec. "Ce qui n'est qu'une question de temps", dit-il, en réponse au chef de l'opposition, M. Joe Clark, et à M. Jake

Epp, député conservateur spécialiste des relations fédérales-provinciales.

Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, vient d'effectuer, en trois jours, une tournée de toutes les capitales provinciales - à l'exception de celle du Québec - pour discuter d'un calendrier de la réforme constitutionnelle.

Retouré samedi à Ottawa, M. Chrétien s'est dit persuadé de la volonté des provinces d'entamer le processus de réforme d'une constitution vieille de 113 ans, par suite de la victoire

fédéraliste au référendum sur la souveraineté-association.

M. Chrétien a fait samedi son rapport à M. Trudeau et le climat est à l'optimisme au sein de l'administration, dit une source.

Seul M. René Lévesque, premier ministre du Québec, n'a pas reçu la visite de M. Chrétien. En effet, M. Claude Morin, ministre québécois des Affaires intergouvernementales, avait demandé à M. Chrétien de remettre la rencontre à cette semaine. Or, M. Chrétien est parti en vacances et ne

sera de retour que la semaine prochaine.

Contacts québécois

Un collaborateur de M. Trudeau a déclaré hier que "nous appellerons M. Chrétien aujourd'hui (lundi) afin de décider des modalités des contacts avec le Québec".

Il est probable que le ministre fédéral de la Justice se rende à Québec la semaine prochaine, à son retour de la Floride. Par ailleurs, des

(Suite à la page A2, 3e col.)

gen tec INC. 2625 Dalton, Ste-Foy 651-8000
REPARATION, CALIBRATION ET LOCATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES DE TOUTES MARQUES. En atelier ou sur place

LE SOLEIL

J. BOUCHARD & FILS L.T.E.E.
Directeur de funérailles et service d'ambulance
350, 5e Rue, Québec
529-9221

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60 58 PAGES 4 CAHIERS QUEBEC, MARDI 27 MAI 1980 84e ANNEE, No 128 GASPE - PERCE - ABITIBI 45¢ QUEBEC 25¢

mardi

Bush appuie Reagan

Ronald Reagan est maintenant assuré d'être le candidat du Parti républicain lors de l'élection présidentielle américaine, avec l'abandon de George Bush.

page A-3

Kwangju reprise

L'armée sud-coréenne a repris ce matin la ville rebelle de Kwangju.

page D-1

Incertitude au sujet du Colisée

Les Nordiques devront attendre au 15 août pour apprendre du maire Pelletier si l'échéancier des travaux d'agrandissement pourra être respecté.

page C-2

Pour un port plus autonome

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain a réclamé hier du gouvernement fédéral une plus grande autonomie administrative pour le port de Québec.

page A-14

Val-d'Or: des recherches difficiles

La boue et l'eau nuisent aux opérations de sauvetage.

page A-3

Un mari trop insupportable

ALHAMBRA, Californie (d'après UPI) — Une dame de 73 ans a demandé à être emprisonnée pour le meurtre de son mari qu'elle a assassiné à coups de marteau, samedi, parce qu'il était "sénile".

"Je ne pouvais plus le supporter", a dit Mme Dana Hayes, en parlant de son époux de 90 ans. "Mais je veux être punie pour ce que j'ai fait", a-t-elle dit aux policiers venus l'arrêter.

Lorsque ces derniers sont arrivés au domicile du couple Hayes, la veuve balayait tranquillement le devant de sa maison pendant que des voisins et des proches discutaient autour du cadavre et du marteau tous deux étendus par terre.

sommaire

Annonces classées	D-4 à D-19
Arts et spectacles	B-2 et B-3
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-17
Carrières et professions	A-10
Consommation	A-12 et A-13
Décès	D-21
Economie-finances	A-14 à A-19
Feuilleton	D-18
Horoscope	D-6
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	B-6 à B-8, D-1 à D-21
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	B-2
Page documentaire	A-7
Patron	D-19
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-8
Télévision	D-21 et B-3

météo

Aujourd'hui et demain: nuageux avec des éclaircies. Temps frais. détails, page D-4

Essais d'armes biologiques au Canada

WASHINGTON (PC) — Le gouvernement canadien a collaboré avec les marines des États-Unis et de la Grande-Bretagne dès 1948 dans des essais d'armes biologiques conçues pour tuer, paralyser ou inoculer à des humains des maladies telles que la typhoïde et la fièvre de Malte.

C'est ce que révèlent des documents du gouvernement américain obtenus en vertu de la loi de liberté de l'information par American Citizens for Honesty, un organisme affilié à l'Église de scientologie.

Ces armes mortelles ont été essayées au Canada et dans les Antilles par le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Certains tests ont été faits contre des personnes, tels ceux de la toxine du botulisme et de virus s'attaquant au système respiratoire, tandis que d'autres ont provoqué des épidémies de fièvre aphteuse chez des animaux. D'autres armes étaient des défoliants et des virus destinés à réduire le rendement des récoltes.

"À partir de la Seconde Guerre mondiale, il y a eu une collaboration étroite avec les Britanniques et les Canadiens pendant toute la durée des expériences d'armes biologiques... un libre échange d'informations, de visites et de recherches en commun, surtout dans les essais sur place", lit-on dans des documents remontant à février 1950.

A la Grosse-Ile

Un comité canado-américain a mené des expériences à la Grosse-Ile, au large de Montmagny, tandis que des Américains et des Anglais travaillaient à la base expérimentale de Suffield, en Alberta, montrent également les documents du Pentagone.

A Ottawa, le major Geoff Haswell, porte-parole du ministère de la Défense (Suite à la page A2, 3e col.)



Evacuation

Ce couple d'Indiens âgé sont au nombre des milliers d'Ontariens qui ont dû être évacués en raison des incendies de forêt qui ravagent la région de Kenora. Ces deux membres de la tribu des Ojibway en sont à leur deuxième évacuation car leur réserve avait été menacée par un autre incendie de forêt plus tôt cette année.

détails, page A-10

La famille Bolduc exige une enquête approfondie

par Guy DUBE

"Il n'y a pas de pardon possible. C'est inhumain. On ne pardonnera jamais à celui qui a fait ça. C'est révoltant."

Plusieurs membres de la famille de M. Yvon Bolduc (ses frères, ses



L'affaire Bolduc

belles-sœurs, sa fille, son ex-épouse) ont rencontré les représentants de la presse, hier après-midi, en compagnie de représentants du Groupe de défense des droits des détenus (GDDDD). Ils ont manifesté leur révolte, ils ont posé des questions et ils exigent que le coroner qui enquêtera sur les circonstances ayant entouré la mort de M. Bolduc assume complètement son rôle

et se prévale de tous les pouvoirs qui lui sont conférés.

À la fin du mois de mars dernier, M. Bolduc, un livreur de 48 ans domicilié dans le quartier Limoilou de Québec, était arrêté pour ivresse. Conduit à la centrale de police de Québec, il a par la suite comparu devant un juge de la cour municipale qui a demandé à ce qu'il soit transféré à l'infirmerie du Centre de détention de Québec, vu son état lamentable. À la prison, le médecin ordonne qu'il soit transféré à l'hôpital. Au centre hospi-

talier Saint-François-d'Assise, les médecins diagnostiquent plusieurs blessures sur le corps de M. Bolduc (aux fesses, au visage, à la bouche, à un oeil, aux mains, au dos, à la gorge et au thorax, fracture à un bras).

Avant-hier (dimanche soir), M. Bolduc mourait à ce même hôpital. Les conclusions de l'autopsie pratiquée par le Dr Richard Authier hier avant-

(Suite à la page A2, 1re col.)

□ autres nouvelles, page A-3

Malgré la défaite d'Asbestos, la nationalisation reste lointaine

par Lew DIGGS

MONTREAL (PC) — Le gouvernement québécois a remporté une victoire juridique dans sa lutte pour prendre le contrôle de la société Asbestos, hier, grâce à la décision de la Cour supérieure de déclarer constitutionnelle la loi spéciale d'expropriation.

Il est peu probable, cependant, que ce jugement du juge en chef Jules Deschênes conduise à une nationalisation rapide, puisqu'elle est toujours interdite par une injonction, aussi longtemps que les tribunaux supérieurs ne se seront pas prononcés sur la constitutionnalité de la loi.

Le juge souligne, d'un autre côté, qu'un problème nouveau pourrait surgir s'il y avait expropriation des installations d'Asbestos dans l'Ungava, vu que l'usine de la compagnie en

loger l'appel si elle veut maintenir la protection que lui accorde une injonction, émise antérieurement, empêchant temporairement toute expropriation rapide, a fait savoir un avocat à l'emploi du gouvernement.

"La balle est de retour dans le camp de l'adversaire," a déclaré un porte-parole du ministre Yves Bérubé des Richesses naturelles, en expliquant que le conseil des ministres continuerait de respecter l'injonction et de n'envisager aucun plan d'achat dans l'attente d'une décision de la compagnie relativement à l'appel.

S'il y a appel, toutefois, il y aura probablement une audience le plus tôt possible afin de décider si l'injonction émise toujours le gouvernement d'agir, comme l'ont indiqué plus tôt les procureurs dans la cause.

La compagnie a dix jours pour

Enseignants Pas de grève générale

par Claude VAILLANCOURT

Avis aux parents: il n'y aura pas de grève générale dans le secteur de l'éducation d'ici la fin de l'année scolaire bien que les conventions collectives de la majorité des professeurs ne sont pas encore renouvelées.

Tout au plus devez-vous vous attendre à des "débrayages localisés", pour reprendre l'expression utilisée par un porte-parole de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). A des grèves sporadiques aussi.

Les représentants de 37 syndicats

affiliés à la CEQ croient qu'il leur sera impossible d'en arriver à un règlement sur les clauses locales de pourparlers avant la fin du mois de juin et remettent conséquemment toute action à l'automne. Ceux de 26 autres groupes estiment être en mesure de fermer les livres d'ici la fin de l'année scolaire soit parce que les négociations vont rondement soit qu'ils disposent d'un solide mandat de grève en cas d'impasse. Les "débrayages localisés" sont pour ce dernier cas.

Pour bien comprendre le dossier (Suite à la page A2, 1re col.)

La CEQM est menacée d'une loi spéciale

par Claude VAILLANCOURT

Le gouvernement du Québec s'apprête à convoquer d'urgence l'Assemblée nationale pour mettre un terme au conflit scolaire qui affecte 100,000 élèves de la région de Montréal.

Pour la première fois dans l'histoire des relations patronales-ouvrières, le gouvernement serait ainsi appelé à imposer à un employeur, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), les conditions de travail qu'il devra accorder à ses travailleurs.

Un délai de 24 heures a été accordé, hier, aux parties pour arriver à une entente, "l'avis" étant spécialement adressé à la CEQM qui a refusé le rapport de conciliation déposé par le représentant du ministère du Travail, Me Denys Tremblay. L'Alliance des professeurs de Montréal a, de son côté, accepté les termes du projet de convention collective suggéré par le conciliateur.

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, et celui de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, doivent faire rapport aujourd'hui au premier ministre, M. René Lévesque, qui prendra les décisions appropriées.

Tout l'appareil législatif était sur le qui-vive, hier, dans l'attente d'une décision du premier ministre. On croyait même à l'appel d'urgence des parlementaires des hier.

Tard hier soir, l'Alliance des professeurs de Montréal a catégoriquement refusé la proposition d'arbitrage du conflit faite plus tôt dans la journée par le président de la CEQM.

Le conflit

La grève qui perturbe l'activité scolaire de Montréal depuis le 15 mai, prend des dimensions de plus en plus provinciales.

La Centrale de l'enseignement du Québec (Suite à la page A2, 1re col.)

Compétence

La loi "ressortit pleinement à la compétence du Québec", établit le juge Deschênes, parce que son but premier est d'augmenter la quantité d'amiante transformée dans la province et de diversifier la production manufacturière.

Le président du tribunal ajoute que la constitution est suffisamment "élastique" pour permettre au Québec d'exercer une mainmise, même si la société Asbestos exporte 99 pour 100 de sa production et joue un rôle important dans l'établissement des

(Suite à la page A2, 1re col.)

□ principaux extraits du jugement en page A-7; éditorial en page A-6

La famille...

(Suite de la première page)

midit indiquent que la cause directe de la mort est une broncho-pneumonie.

Des questions

Au cours de la conférence d'information d'hier, la famille de M. Bolduc de même que le GDDO ont posé une série de questions auxquelles le coronar devra trouver des réponses.

Qu'est-ce qui a causé la broncho-pneumonie?

Comment se fait-il que M. Bolduc, la première fois qu'il a été hospitalisé, ait pu quitter l'institution avec pour seuls vêtements une jaquette et des bas?

Comment se fait-il qu'il se soit écoulé un délai de sept heures entre le moment où le juge (voyant l'état lamentable dans lequel se trouvait le défunct) a ordonné son transfert à l'infirmerie de la prison et son admission dans cette institution?

Comment se fait-il qu'un délai de plus de cinq heures de soit écoulé entre le départ de M. Bolduc de la prison et sa seconde admission au centre hospitalier Saint-François-d'Assise?

Que s'est-il passé exactement dans la salle de l'hôpital où M. Bolduc a été laissé seul avec un infirmier de la prison et un gardien de cette même prison?

Qui est responsable de sa mort?

Le directeur du GDDO, Me Pierre Guimont, qui représentera la famille Bolduc lors de l'enquête publique sur cette affaire, a rappelé, hier, que "le

coroner n'est pas un superfluc" et qu'il a "un rôle social à faire valoir".

De leur côté, deux autres membres de la famille Bolduc ont indiqué, hier, que leur beau-frère leur avait déclaré, dans un moment de lucidité sur son lit d'hôpital, que c'est "la police" qui l'avait battu, sans dire quand et à quel endroit.

Enquête

Par ailleurs, un porte-parole du ministère de la Justice, Me Jean-Robert Nadeau, a précisé, hier soir, qu'une enquête du coroner se tiendra prochainement dans le but d'établir avec exactitude les circonstances ayant entouré la mort de M. Yvon Bolduc.

Il a mentionné que la Sûreté du Québec avait déjà fait parvenir au sous-ministre un premier rapport d'enquête policière, enquête qui avait été tenue dans les journées qui avaient suivi l'hospitalisation de M. Bolduc.

Au bureau du coroner, le greffier Paul Clavet a déclaré que c'est le coroner adjoint du district judiciaire de Québec, Me Maurice Lagacé, qui sera chargé de l'enquête. Aucune date n'a par contre été retenue.

Finalement, les membres de la famille Bolduc ont pu rentrer en possession du corps de la victime, hier après-midi, et les funérailles auront lieu à 10h, jeudi, en l'église Saint-Pascal-de-Maizerets. Il sera entre-temps exposé à la Coopérative funéraire de l'Anse, sur la 8e Rue, dans le quartier Limoilou.

Pas de grève...

(Suite de la première page)

et le pourquoi de telles décisions, repassons le mécanisme de négociation. Dans un premier temps, le gouvernement et son partenaire, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), doivent négocier avec la CEQ une série de clauses à caractère provincial. Ça c'est fait l'année dernière et au début du printemps. Au terme d'une grève générale de l'enseignement, sitôt la période des Fêtes écoulée, les parties en sont venues à un accord sur les clauses nationales. Il restait donc, dans un second temps, à négocier les clauses dites locales. Il s'agit d'une série de seize points dont les caractères sont particuliers à chaque commission scolaire.

Les clauses locales

Ils concernent, à titre d'exemple, la distribution des jours de travail à l'intérieur de l'année de travail, la répartition des fonctions et responsabilités des enseignants, la réglementation des absences, la documentation à fournir au syndicat, les modes, les objets et les mécanismes de consultation, les mesures disciplinaires et un dossier particulièrement important, les critères et les procédures d'affectation, de mutation et de réaffectation.

La répartition des fonctions et des

responsabilités entre les enseignants est liée au problème de la tâche tandis que le chapitre de la mutation, de l'affectation et de la réaffectation concerne celui de la sécurité d'emploi, deux dossiers majeurs de négociation lors des discussions provinciales.

Dans les négociations locales, on essaie donc de s'entendre sur les façons dont les différentes fonctions et responsabilités inhérentes à la tâche de l'enseignement (encadrement, surveillance, enseignement, récupération, etc.) seront réparties entre les professeurs, etc.

En fin de semaine dernière, les pourparlers "locaux" avaient donné des résultats heureux dans six cas seulement: aux Commissions scolaires Bois-Francis, Grand-Portage, Legardeur (Lanaudière), Mauricie, Richelieu-Yamaska et Papineau (Sud-Ouest).

La conciliation avait été demandée pour l'Est du Québec, pour les Mille-Isles, pour Nicolet, Montréal, pour le Nord-Ouest, pour Pascal-Taché, pour les Vieilles-Forges ainsi que pour la Mauricie où elle a donné des résultats positifs.

Ailleurs, la négociation se déroule en l'absence d'un conciliateur mais à un rythme qui fluctue selon les régions.

La CECM...

(Suite de la première page)

Québec (CEQ), à laquelle est affiliée l'Alliance des professeurs de Montréal, soutient la lutte des 6,500 enseignants et, dans plusieurs cas, les négociations locales entamées à la suite du règlement sur les clauses provinciales, pènetrent dans l'attente de l'entente à intervenir à la CECM. La CEQ a mis au point, en fin de semaine dernière, un plan de mobilisation générale et alloue \$100,000 au syndicat montréalais pour poursuivre sa lutte.

Grosso modo, l'entente provinciale agréée l'hiver dernier prévoit deux critères pour régir les mutations, les affectations et les réaffectations de personnel, soit l'ancienneté et les capacités de l'enseignant. Elle laisse aux syndicats et aux commissions scolaires le soin de définir les dites capacités. Dans le cas présent, il y a grave désaccord sur ce chapitre.

La CECM, appuyée en cela par son organisation de représentation patronale, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) soutient que le rapport de conciliation de Me Tremblay contre-vent à certaines dispositions de l'entente provinciale, ce que ne catégoriquement l'Alliance des professeurs de Montréal évidemment supportée par la

Malgré la...

(Suite de la première page) prix mondiaux de certaines qualités de fibres.

Par ce jugement, le gouvernement québécois a également remporté une autre victoire, puisqu'il confirme la validité de quelque 300 lois adoptées rétroactivement en anglais et en français après une décision de la Cour suprême du Canada, en décembre dernier.

La compagnie avait prétendu que la loi d'expropriation n'était pas constitutionnelle, parce qu'elle n'avait été adoptée qu'en français seulement. Mais l'Assemblée nationale avait remédié à la situation, par la suite, en décrétant que cette loi et les autres étaient officielles autant en anglais qu'en français.

Pour le juge Deschênes, la loi rétroactive de bilinguisme "a rapidement mis fin à un état d'incertitude nocif et la Cour croit qu'elle a efficacement atteint son objectif".

Conférence...

(Suite de la première page)

contacts officiels pourraient être pris entre fonctionnaires fédéraux et provinciaux d'un échelon inférieur.

Un collaborateur de M. Trudeau a du reste fait remarquer que des conversations téléphoniques avaient déjà eu lieu entre le cabinet de M. Chrétien et celui de M. Morin.

Certains premiers ministres provinciaux, notamment MM. William Davis (Ontario), Allan Blakeney (Saskatchewan) et Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick) se sont publiquement prononcés en faveur de la tenue, dans les plus brefs délais, de la conférence constitutionnelle.

La semaine dernière, M. Trudeau avait promis aux Communes qu'elles seraient saisies de la question constitutionnelle avant les vacances d'été, c'est à dire vers la fin juillet ou le début août.

Avant l'automne?

Hier, un collaborateur de M. Trudeau déclarait que la conférence se tiendrait "incessamment", avant l'automne.

Après le référendum, M. Lévesque avait dit qu'il respecterait le verdict du peuple québécois et qu'il prendrait part à une conférence sur le renouvellement du fédéralisme afin d'obtenir

le maximum possible, pour le Québec, sans pour autant se montrer trop optimiste quant aux résultats de la conférence.

On ignore encore si M. Trudeau compte soumettre à la conférence un projet global de réforme. La semaine dernière, M. Allan MacEachen déclarait au Communisme que le gouverne-

ment n'entendait pas remettre sur le tapis le projet de loi C-60, un projet de réforme constitutionnelle déposé aux Communes en 1978, mais jamais voté.

Au cours d'une interview qu'il accordait pendant le week-end au réseau CTV de télévision, M. André Ouellet, ministre fédéral des Postes et de la Consommation, a déclaré qu'il s'attendait à certains progrès lors de la prochaine conférence, tout en doutant que M. Lévesque facilite un important "déblocage constitutionnel".

Québec, Le Soleil, mardi 27 mai 1980

"J'espère qu'il sera possible d'aboutir à certaines réformes, a dit M. Ouellet.

"Je ne pense pas que nous résoudrons tous les éléments de la réforme constitutionnelle avec un partenaire intéressé à ce que les choses n'aillent pas bien.

"Je crois comprendre qu'au cours de sa conférence de presse (la semaine dernière) M. Lévesque avait dit qu'il jouerait franc jeu, qu'il viendrait à la conférence) et qu'il se comporterait en partenaire. Je lui en suis gré et j'espère qu'il tiendra sa parole..."

Essais...

(Suite de la première page) se, a confirmé que le Canada avait participé à des expériences d'armes biologiques "depuis des décennies" mais qu'il s'agissait d'essais "purement défensifs".

Le major a ajouté que les tests effectués à la Grosse-Île avaient porté sur la mise au point d'un vaccin pour combattre une maladie animale très commune à cette époque. Il a dit que le vaccin en question avait ensuite permis d'éliminer cette maladie à l'échelle mondiale mais il n'a pu donner d'autres détails.

"Une expérience à grande échelle d'armes biologiques anti-personnel, menée en mer et couronnée de succès, appelée "Operation Harness", a été conduite par des représentants des trois pays en un endroit isolé des Antilles en août 1948", révèle la documentation. On ne donne pas de détails sur cette dernière expérience.

"Si la guerre avait duré quelques mois de plus, poursuit-on, on croit que ces armes auraient été effectivement utilisées, au moins à une petite échelle, dans le Pacifique."

La meilleure façon d'inoculer à une population les maladies recherchées, conclut-on, est de passer par le système respiratoire et de vaporiser l'arme en question dans un aérosol.

On avait appris plus tôt qu'en 1953 la ville de Winnipeg avait servi de cobaye à l'armée américaine pour savoir comment se propageait un nuage qui aurait pu contenir une arme biologique. Le ministère canadien de la Défense avait donné son accord préalable.

Plaidant en vue d'obtenir plus d'argent, de personnel et d'installations pour les expériences, les documents font également remarquer que de telles expériences ont un grand effet psychologique sur la population visée.

"La nature mystérieuse et l'invisibilité des armes biologiques, le fait de savoir qu'elles frappent les sources fondamentales de la survie humaine, soit la nourriture, l'eau et l'air qu'on respire, et le sentiment d'impuissance face à l'inconnu, tout cela se conjugue de manière psychologique", lit-on dans le document.

En 1950, ajoute-t-on, il ne fallait plus qu'un aux USA pour produire et stocker assez d'armes biologiques pour lancer des attaques à grande échelle contre d'autres pays.

LA QUOTIDIENNE
0-4-9
Tirage de lundi
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL fondé en 1896 est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee "Corner de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

le mot du jour

A louer

Un lecteur a vu, dernièrement, l'anglicisme "leasing", ce système de financement du matériel industriel par location, et il se demande s'il existe un équivalent français. Il y en a un, et c'est "crédit-bail".

Pierre BELLEAU

vente jours d'été

épargnez jusqu'à 25%

la lingère



épargnez 20%
draps et douillettes
« Summer Breeze » de Springmaid
imprimés de fleurs printanières sur fond blanc
soyeux draps de percale, 180 fils au pouce, faciles d'entretien sans repassage, longue durée

les draps:		
simple	rég \$15.	11,99
double	rég \$20.	15,99
grand	rég \$27.	21,99
les taies	rég \$14 pr	11,99 pr
les douillettes:		
simple	rég \$ 70.	54,95
double	rég \$ 90.	74,95
grand	rég \$110.	84,95

la maison
simons
deux magasins, place de l'Hôtel de ville place St-Foy, ouvert tous vendredis jusqu'à 21 heures.

la lingère



épargnez jusqu'à 25%
les serviettes
« Fascination » de Cannon
en ratine bouclette, pour un maximum d'absorption et de douceur
choix de huit coloris

de bain	rég \$8	5,99
à mains	rég \$6	4,99
débarbouillette	rég \$3.	1,79

la maison
simons
deux magasins, place de l'Hôtel de ville place St-Foy, ouvert tous vendredis jusqu'à 21 heures.

la lingère



tapis et
couvre-abattant
de Fieldcrest

poils 100% nylon
tapis moelleux, anti-dérapant

tapis	rég \$18.	12,99
couvre-abattant	rég \$8,99	5,99

la maison
simons
deux magasins, place de l'Hôtel de ville place St-Foy, ouvert tous vendredis jusqu'à 21 heures.

économie

RUE
RUE
RUE

Plus d'autonomie réclamée pour le port de Québec

par Pierre PELCHAT

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, M. Jean Lambert, a réclamé hier du gouvernement fédéral une plus grande autonomie administrative pour le port de Québec.

Parlant lors du déjeuner-rencontre de la Semaine nationale des transports, M. Lambert a préconisé de nouveau la

formation d'une corporation publique pour assurer la gestion du port de Québec.

"Au moment, a-t-il déclaré, où nous parlons de fédéralisme renouvelé, il faudra à nouveau, très fort, réclamer une autonomie administrative, comme cela existe dans la plupart des pays du monde où les ports sont exploités — et le mot est plus fort qu'administrés — par des 'ports autori-

ties' ou des corporations publiques."

"La décentralisation sur ce plan devra être pleine et entière, le gouvernement fédéral se réservant un rôle de support des initiatives locales à l'intérieur de politiques-cadres", a-t-il ajouté.

M. Lambert a souligné que le port de Québec manifestait une nouvelle vitalité due à trois principaux facteurs. Tout d'abord, il a fait remarquer que le dragage du fleuve avait contribué à amener de nouvelles installations dans le port.

A son avis, l'amélioration de l'infrastructure portuaire en fonction des nouvelles possibilités qu'offrait le tirant d'eau a été le deuxième facteur du développement récent du port de Québec. En dernier lieu, M. Lambert a souligné l'esprit d'entreprise qui anime l'administration portuaire qu'il a qualifiée de "réveillée".

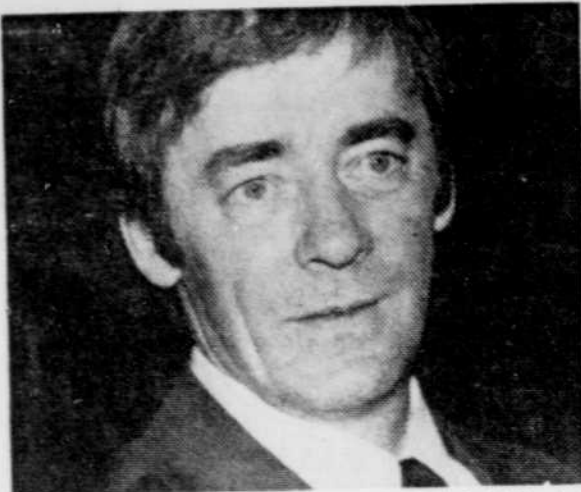
Agent développeur

Selon M. Lambert, les

autorités fédérales n'ont pas répondu à toutes les attentes par le passé dans le domaine aéroportuaire dans la région de Québec, laissant même entendre que le gouvernement fédéral avait négligé son rôle d'agent développeur.

Il a rappelé que la construction du premier et du deuxième aéroports de Québec et le premier allongement des pistes avaient été réalisés à la suite d'interventions de la Chambre de commerce. "Mais chaque fois, a-t-il dit, les autorités ont donné en deça de ce qui était demandé contraignant les besoins plutôt que d'assumer un rôle d'agent développeur." Il a poursuivi en affirmant que cette situation avait créé un "certain état de frustration".

Toutefois, M. Lambert reconnaît aujourd'hui un nouvel état d'esprit. "L'administration fédérale est plus vigoureuse au plan de la prévision, comme en témoigne le fait que l'aéroport de Québec a enfin été doté d'un plan directeur d'aménagement", a-t-il indiqué.



Le Soleil, André Beucher

M. Jean Lambert, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain



Nouvelle technique

Des porte-parole de l'industrie forestière prédisent que l'hélicoptère pourrait éventuellement avoir un impact aussi grand dans la forêt que celui du camion, il y a soixante ans. La coupe du bois en hélicoptère représente actuellement trois pour cent de tout le bois coupé sur la côte ouest mais ce chiffre pourrait prochainement connaître une montée rapide. Plusieurs des pilotes qui utilisent actuellement cette technique sont des Américains, qui ont acquis leur habileté à manœuvrer, au Vietnam.

L'usine de transformation de Paspébiac ne rouvrira pas avant le printemps 1981

par Michel DAVID

CARLETON — Ce n'est pas avant le printemps 1981 que l'usine de transformation de Paspébiac, fermée depuis 1978, rouvrira définitivement ses portes sous la direction d'un consortium franco-québécois.

À la fin de 1978, l'usine mettait un terme à ses opérations après deux siècles d'activités, suite à la disparition des populations de sébaste. Une brève reprise, à l'automne dernier, avait bien permis le traitement de quelque 430.000 livres de poisson, mais il s'agissait ni plus ni moins d'un "service social" employant temporairement une cinquantaine de personnes.

Délais

L'usine devrait faire peau neuve cette année. Plutôt que de traiter de gros volumes d'une seule pièce, elle allait permettre de traiter tout ce qui peut sortir des eaux de la baie des Chaleurs.

Les délais entraînés par le processus de décentralisation de la Direction générale des pêches maritimes (DGPM) et le référendum québécois, qui a littéralement paralysé la machine gouvernementale pendant plusieurs mois, expliquent en partie ce retard.

La députée des Îles-de-la-

Madeleine, Mme Denise Leblanc soulignait dernièrement la nécessité de la participation du gouvernement fédéral qui devra assumer 25 pour 100 du coût d'immobilisation.

Mais la signature du bail de l'usine, propriété du gouvernement québécois, demeure conditionnelle à l'octroi d'une subvention de \$200.000 dans le cadre du programme OSE. Or cette demande n'a pas encore franchi l'étape du Conseil du trésor.

L'acquisition de bateaux adéquats fait également problème. La mise en service de l'usine dépend en effet de la livraison de bateaux d'acier à pont couvert conçus par un constructeur français. Les plans originaux prévoyaient une longueur de 67 pieds, mais le règlement relatif à la pêche côtière, stipule une longueur maximum de 65 pieds. D'où la nécessité d'importantes modifications.

Ces bâtiments d'acier à pont couvert, dont la superstructure sera faite d'aluminium pour en alléger le poids, permettront le débitage du poisson à l'intérieur, peu de temps mauvais temps. Une cale réfrigérée garantira une meilleure conservation. L'usine devra disposer d'au moins quatre de ces bateaux d'ici trois ans.

Consortium

Outre l'Association coopérative

des pêcheurs de Carleton, la nouvelle compagnie sera composée de deux firmes françaises, Seproval et Proteis, qui assureront respectivement la commercialisation du poisson en Europe et l'expertise technique. L'apport de l'autre partenaire, la compagnie Lassonde et Fils, de Rougemont, se situera au niveau de l'encadrement administratif et de la conservation alimentaire.

Le coût du projet, dont l'élaboration s'échelonne sur trois ans, est évalué à \$13 million, dont \$775.000 en machinerie et \$600.000 pour le fonds de roulement.

Advenant une réponse positive du Conseil du trésor, on procédera immédiatement à l'installation d'une chambre froide dans l'usine, mais il faudra compter au moins huit mois avant que les premières machines ne soient livrées. Si bien que la transformation ne pourra débuter avant la mi-avril 1981.

Pour la première année d'opération, on estime transformer 4,5 millions de livres. Une fois la capacité maximum atteinte, dans trois ans, la production atteindra 7 millions de livres au débarquement. L'usine emploiera alors 88 personnes, incluant le personnel technique et administratif.

Pétrole: le cap des \$40 le baril approche

PARIS (AFP) — Le cap des 40 dollars pour un baril de 159 litres de pétrole s'approche après la vague de hausses de la semaine dernière, tandis que les pays occidentaux s'engagent à réduire radicalement leur consommation de brut.

Dans le sillage de l'Arabie saoudite, la quasi-totalité des exportateurs ont majoré leurs prix officiels de 6 à 8 pour cent en moyenne, portant les meilleures qualités à près de \$37, sans compter les diverses primes pouvant atteindre 6 à 8 dollars.

Le Royaume-Uni, qui aligne ses prix sur ceux des "Africains" — Algérie, Libye et Nigeria —, a annoncé jeudi que ses nouveaux tarifs s'échelonneraient désormais entre \$36,25 et \$36,80, soit une augmentation de deux dollars.

Depuis décembre 1978, date de la reprise du mouvement ascendant des prix après un "gel" de dix-huit mois, le barème du baril de brut a ainsi accusé une hausse supérieure à 150 pc.

Une certaine sagesse

La tentative de Ryad de parvenir à une réunification des tarifs au sein de l'OPEP a donc une nouvelle fois échoué. En décembre 1979 et en janvier 1980, par des hausses respectives de 6 et 2 dollars, l'Arabie saoudite avait essayé de convaincre les douze autres membres de l'organisation de revenir à ce que Ryad considère comme "une certaine sagesse".

Certains milieux proches de l'OPEP n'excluent pas toutefois qu'une

réunification des prix puisse intervenir lors de la conférence d'Alger qui s'ouvre le 9 juin, mais au prix d'une nouvelle majoration de deux dollars par les Saoudiens qui se situent au plus bas de l'échelle avec \$28.

Cette vague de hausse du pétrole a été amèrement reçue par les pays consommateurs: ces augmentations "ne se justifient aucunement par la situation du marché", a affirmé jeudi le secrétaire américain à l'Énergie, M. Charles Duncan.

Depuis quelques mois, la consommation de pétrole a accusé une baisse certaine en Occident, à cause de la réduction de l'activité mais aussi grâce aux politiques d'économies d'énergie. Le tableau de bord pétrolier ne présente que des indicateurs favorables au point de vue de l'approvisionnement: les stocks sont au plus haut et les importations baissent.

La facture de l'OCDE

La facture pétrolière des 24 pays de l'OCDE devrait, selon les dernières estimations, être supérieure de \$155 milliards au niveau de 1979.

Les augmentations des prix du pétrole ont un "effet désastreux" sur les pays en développement, a déclaré jeudi le ministre allemand de l'Économie, le Dr Otto Graf Lambsdorff: leur balance des paiements devrait accusé un déficit de \$50 milliards contre 75 pour l'OCDE et un excédent de 120 milliards pour les pays de l'OPEP.

En réaction à la politique de contrôle strict de la production de

pétrole désormais menée par les pays de l'OPEP, les pays occidentaux se sont décidés jeudi à Paris à limiter leur appétit pétrolier.

La réduction de la consommation est la seule réponse possible à la situation serrée prévisible sur le marché pétrolier, ont estimé les ministres des 21 pays de l'Agence internationale de l'énergie, les leaders du monde industrialisé sauf la France.

De graves problèmes

"Les très graves problèmes d'ajustement de l'offre et de la demande, prévus pour la moitié ou la fin des années 80, pourraient se manifester dès maintenant en permanence et dans un climat d'incertitude politique accrue", constate l'étude du secrétariat de l'AIE publiée cette semaine.

L'AIE a en effet révisé de 37,5 à 30,8 millions de barils-jour ses prévisions de production pour l'OPEP en 1985 et compte par ailleurs sur l'apparition d'un déficit d'un Mb-j pour l'Europe de l'est en 1990. Comme, de surcroît, le programme nucléaire a pris un retard certain en Occident, les pays de l'AIE ont dû se résoudre, bon gré mal gré, à s'engager à réduire la part du pétrole dans leur approvisionnement global énergétique.

En 1990, "l'or noir" ne devrait plus représenter que 40 pour 100 de la consommation d'énergie de l'Occident contre 57 pour 100 aujourd'hui. Mais en attendant, les experts s'inquiètent de la transition vers l'ère de "l'après-pétrole".

COMPTABLES AGRÉÉS

AUDET, BEAUDOIN & ASSOCIÉS

Jacques Audet - Michel Beaudoin

Michel Deslaur

4, PARC SAMUEL-HOLLAND BUREAU 1202

QUÉBEC, QUÉBEC G1S 3R3/4181 681-7296

BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS

Jean-Louis Dallaire - Jean-Pierre Mathieu - Charles Pelletier - Noël A. Pélhaume - Yvon Fortin - Benoît Racine - Léo Linteau - Marc Mathieu - Claude Michaud - Fernand Dufresne - Jacques Levesque - Jacques Nicole - Georges Fournier - Pierre Pelletier

2050, BOUL. ST-CYRILLE OUEST, C.P. 395, SUCCURSALE SILLERY

QUÉBEC, QUÉBEC G1T 2S7/4181 687-0910

MAURICE BERGERON

2901, PROVIDENCE, STE-FOY, QUÉBEC G1W 2C1/4181 653-7585

JEAN-PAUL BLOUIN

771, EMILÉ-CÔTE, STE-FOY, QUÉBEC G1V 2N5/881-2353

BOLDUC BÉDARD

Luc Bolduc - Armand Bédard

5555, 36 AVENUE OUEST BUREAU 430

CHARLESBOURG, QUÉBEC G1R 6H1/628-4471

BOUCHARD, DUCHESNEAU, GAGNÉ

1896, 1^{re} AVENUE, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 3L3/529-8431

BOULET & BOULET

Yvon Boulet

1135, CHEMIN ST-LUISS, BUREAU 302, SILLERY, QUÉBEC G1S 1E7/683-1791

CHARTEAU, FORTIER, HAWEY & CIE

TOUCHE ROSS & CIE

Associés résidents: Raymond Kirovuc - Gérard Beaulieu - Guy DesRoches - Roland Trudeau - Charles Rondau - Guy Boulanger - François Gagnon - André Gagnon - Pierre Beaulieu - Benoît L'Heureux - Antoine Chabot - Claude Lortie - Jean-Guy Poulin - Jacques Champagne - Pierre Prémont - Concessis - Maurice Boulanger - Réal-A. Rondau

990 AVENUE DE BOURGOINE, C.P. 10350, STE-FOY, QUÉBEC G1V 4H5/653-4431

1, PLACE DE L'ÉGLISE, MONTMAGNY, QUÉBEC G5V 2L3/248-5777

Montréal - Québec - Sherbrooke - Rimouski - Magog - Saint-Jérôme - Richmond - Ste-Agathe-des-Monts - Montmagny et Port-Carter

Société nationale affiliée

WARD, MALLETTE & CIE

Montréal - Québec - Ottawa - Toronto - Winnipeg - Calgary - Vancouver et représentation internationale

MASSÉ, PRIVÉ, FOURNIER & ASSOCIÉS

Normand Massé - Gilles Privé - René Fournier - Ghislain R. Blodéau

Gonzague Beaulieu - Normand Beaulieu

2360, BOUL. CHAREST EST, BUREAU 505

STE-FOY, QUÉBEC G1V 1Y3/4181 651-8138

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BÉDARD & ASSOCIÉS

L. Yvan Morin - Yves Dufresne - Jean-Marie Cloutier - Marcel Bédard - Richard Montminy - Robert Roy - Jacques Gagnon

CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 915

QUÉBEC, QUÉBEC G1S 2L2/688-1035

GÉRARD PELLETIER

384, CHEMIN DE LA CANARDIÈRE, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 2V2/529-3014

POISSANT, RICHARD ET ASSOCIÉS - THORNE, RIDDELL

Michel Côté - Jacques G. Gunn - Gilles Marotte - Édouard Richard

500, GRANDE-ALLÉE EST, BUREAU 300

QUÉBEC, QUÉBEC G1R 2J7/4181 529-3721

Bureaux dans les principales villes du monde

RACINE & BERNIER

Associés: Jocelyn Bernier - Mario Tremblay

Conseil: Lucien Racine

5340, 1^{re} AVENUE, CHARLESBOURG, QUÉBEC G1H 2V4/623-5421

RACINE, CAUCHON, DURAND

Pierre Racine - Rodrigue Cauchon - Gilles Durand - Gilles Rouleau

Conseil: J. Roland Blais

11025, BOUL. STE-ANNE BUREAU 23 BEAUPRÉ, QUÉBEC G0A 1E0/827-3751

3555, BOUL. HAMEL BUREAU 110, QUÉBEC, QUÉBEC G2E 2G6/871-2548

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Associés résidents: Jacques St-Martin - Marcel Tatu - Émile Martel - Raymond Martel - Simon Beaulieu - Yves Vézina - Pierre Létourneau - Robert Lafleur - Robert Fortin - Paul-André Bégin - Roger Demers - Jacques Desmeules - Claude R. Thibault - François Joly

Conseil: Godfrey Gourdeau

350, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC, QUÉBEC G1X 3H5/4181 647-3151

Montréal - Québec - Ottawa - Hull - Theford Mines - Buckingham

RICHMOND TURMEL

2893, 1^{re} AVENUE, BUREAU 22, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 3P1/627-3175

SAMSON, BÉLAIER ET ASSOCIÉS

Pierre Chouinard - Adrien Côté - Jacques Doron - Jean Faucher - Albert Garnier - Jean Hains - Bernard Laroche - Paul-André Michaud - Jacques Miller - Gilles Mosien - Yves Potvin - Denis Schimouth - Roland Truchon - Rémi Michaud - Claude Renaud

1, PARC SAMUEL-HOLLAND BUREAU 250

QUÉBEC, QUÉBEC G1S 4P2/4181 681-7231

Québec - Montréal - Rimouski - Sherbrooke - Trois-Rivières - Ottawa - Sept-Îles - St-Hyacinthe - Coaticook - Manane

TREMBLAY, ROCHETTE ET ASSOCIÉS

PRICE WATERHOUSE & CIE

Associés: Pierre Marthe - André Tumbally - Gilles Rochette

2, PLACE DUFRESNE, QUÉBEC, QUÉBEC G1R 2B5/4181 529-0151 - (418) 529-4963

1206, MCGILL COLLEGE AVENUE, MONTREAL, QUÉBEC H3B 2G4/5141 879-9050

Bureaux dans les principales villes du Canada

RI
RII
RIII

Le ralentissement à l'Iron Ore Surprise et inquiétude du milieu des affaires

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — L'annonce de la réduction des opérations de l'Iron Ore a causé une certaine surprise et beaucoup d'inquiétude dans le milieu des affaires et du travail. Personne n'est encore capable d'en quantifier les effets mais une chose est sûre: "ça va faire mal".

Cette annonce a été légèrement tempérée du fait qu'elle ait eu lieu un vendredi après-midi alors que commencent les festivités du Frolie du Caplan. Aussi son impact a-t-il été moins brutal. Mais, dès lundi matin, les uns et les autres commencent à faire leur compte.

Du côté de la Chambre de commerce, M. Gilles Samson a dit au SOLEIL:

"On aimerait connaître la portée exacte et le nombre de mises à pied à l'Iron Ore pour réagir et nous organiser en conséquence."

Pour le porte-parole de la communauté des affaires, cette réduction des opérations de l'Iron Ore aura des répercussions directes chez les sous-traitants et les fournisseurs de la compagnie. Et, à moyen terme, c'est l'ensemble du commerce de détail qui en souffrira.

M. Samson est incapable d'évaluer davantage les conséquences de la réduction des opérations de l'Iron Ore et de la Wabush.

"Cela va créer des pertes d'emploi partout et ce sera important. Nous espérons bien, dans les semaines à venir, obtenir davantage d'informations de l'Iron Ore. On ne peut pas blâmer la compagnie de ne pas communiquer davantage d'informations: ce sont des questions de régie interne. Mais compte tenu des effets d'entraînement, nous serions en droit d'en savoir un peu plus long."

Et M. Samson de rappeler que l'année 1979-80 est une bien mauvaise

année depuis la fermeture de Rayonier à Port-Cartier:

"On attend encore le départ de 200 à 300 familles à Port-Cartier qui attendaient la fin de l'année scolaire et la fin des baux."

Du côté des métallos, le vice-président du local 5569, M. Rodrigue Lemieux, a déclaré au SOLEIL:

"C'est pas tellement encourageant et cela va avoir de grosses répercussions. Nous devons rencontrer la compagnie aujourd'hui mardi et nous en saurons davantage. Pour l'instant nous n'avons aucun chiffre concernant les mises à pied et aucune information. Cela nous interdit de faire des commentaires. Cela désappointe et ça va faire mal."

Et c'est surtout sur le côté surprise de l'annonce de la compagnie, vendredi, que M. Lemieux insiste:

"Depuis les déclarations de Pâques, on était un peu plus tranquilles. Mais c'est vrai que depuis quelques jours on commençait à avoir la puce à l'oreille."

Rejoint par téléphone à son bureau montréalais, le président de l'Iron Ore of Canada, l'avocat Brian Mulroney, se défend bien des déclarations optimistes de Pâques:

Question de marché

"Nous avons averti, en décembre, que si les conditions du marché continuaient de prévaloir, nous serions obligés de réduire nos opérations."

M. Mulroney rappelle alors que le marché de l'automobile a chuté de 40 pour 100 et que le marché de l'acier est en mauvaise posture.

La récession est plus sévère que prévu et pourrait durer assez longtemps selon de nombreux économistes. Au point que la réduction de production de l'Iron Ore pourrait s'étendre aux premiers mois de 1981.

Rappelant que sa compagnie était

"prisonnière du marché américain", le célèbre avocat a plaidé la cause selon laquelle Iron Ore a tout tenté pour réduire l'impact de la réduction de la production auprès des travailleurs. M. Mulroney s'est plu à rappeler que les producteurs nord-américains étaient terriblement affectés par la concurrence du Brésil, de l'Australie et de l'Afrique du Sud.

Enfin, M. Mulroney s'est vivement défendu du fait que l'Iron Ore ait attendu la tenue du référendum pour annoncer sa réduction de production:

"La politique est une chose, les affaires en sont une autre."

De son côté, rejoint par téléphone à son bureau de l'Assemblée nationale, le député de Duplessis, M. Denis Perron, a dit au SOLEIL:

"J'ai appris ça dimanche soir et c'est déplorable. La compagnie ne m'en a pas informé."

M. Perron s'est dit d'autant plus surpris qu'il croyait que le marché de l'acier sur le marché international amorçait une reprise:

"Je l'ai même dit à la radio le 18 mai."

Et pour justifier son optimisme, il cite des économistes comme Jacques Parizeau et Bernard Landry.

Quant à savoir si le gouvernement interviendrait si la situation devenait intolérable à Sept-Îles, le député Perron a dit:

"Il faudra voir ça le moment venu, mais ce n'est pas exclu."

A Schefferville, le maire Bégin s'est dit surpris et déçu:

"Mais tout cela n'affecte que très peu les opérations à Schefferville. Il faut bien comprendre que le marché de l'acier est en mauvaise posture."

Impact sur le port

Au port de Sept-Îles, le directeur, M. Serge Tremblay, croit que la réduction

des activités de l'Iron Ore aura un impact considérable:

"Iron Ore représente 92 pour 100 du trafic du port. Cela ne nous aidera pas à moyen et long terme."

Un porte-parole de l'Iron Ore, M. Jean-Pierre Maltais, a déclaré au SOLEIL qu'il faudrait attendre une quinzaine de jours avant de connaître le nombre exact de mises à pied:

"Notre production de boulettes de fer, au total, est réduite de 15 à 12 millions de tonnes, à Sept-Îles, ce sera une réduction de 40 pour 100 de nos activités."

A la question de savoir pourquoi Sept-Îles serait plus affectée par cette réduction de production que Labrador City, M. Maltais a répondu:

"Pour deux raisons: la boulette

produite à Labrador City est de meilleure qualité et elle coûte moins cher à produire."

A Sept-Îles même, la production de boulettes de fer passera de 4,9 millions de tonnes à 3,1 millions de tonnes.

La compagnie minière Québec-Cartier qui emploie 4,000 personnes ne sera pas affectée par la crise du marché de l'acier aux États-Unis.

M. Bruno Boissy, un porte-parole de la QCM, a dit au SOLEIL:

"Nous avons des contrats à long terme et 75 pour 100 de notre production est destinée à l'Europe. Le marché européen est moins affecté que le marché américain par la récession."

Cette année, QCM expédiera des onques à Port-Cartier quelque 15 millions de tonnes de concentré. Si la

demande s'était maintenue cette année comme l'année dernière, la QCM prévoyait expédier 16,4 millions de tonnes de concentré.

Mentionnons, pour terminer, cette déclaration de M. R.F. Anderson, président du conseil d'administration de Hanna Minnings (27 pour 100 des parts de l'Iron Ore):

"Le gouvernement américain lui-même est devenu un obstacle empêchant l'industrie de l'acier de fonctionner à plein rendement. Au point où en sont les choses, les États-Unis sont incapables de produire la quantité requise de biens de consommation, y compris l'acier."

Cette déclaration a été faite le 2 avril dernier à Cleveland et elle est produite dans la dernière édition de Dialogue, la revue interne de l'Iron Ore.

Traitement des résidus du silice dans Charlevoix

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

CLERMONT — Une firme de Québec, Excelquartz, exploitera une usine de traitement des résidus de silice dans Charlevoix.

Le président de cette nouvelle compagnie, M. Jean-Pierre Gagnon, a indiqué qu'une somme d'environ \$300,000 serait investie dans le parc industriel de Clermont afin d'installer les équipements nécessaires au traitement des fibres de silice de Saint-Urbain.

M. Gagnon a obtenu le contrat d'exclusivité sur les résidus laissés par la compagnie SKW aux gisements qu'elle exploite à Saint-Urbain. SKW n'a besoin que de gros morceaux de silice pour son usine de Bécanour et elle laisse sur place les morceaux plus petits qu'elle n'utilise pas.

On estime que 250,000 tonnes de résidus provenant de ce gisement dorment à Saint-Urbain. Excelquartz entend en traiter annuellement approximativement 60,000 tonnes, soit ce que SKW produit pour la même période.

La production de Excelquartz s'adressera d'abord aux entreprises exploitant un procédé de lavages au jet de sable ou encore celles utilisant des abrasifs.

La première phase du projet de M. Gagnon consiste au tamisage, au lavage, au séchage et au dépoussiérage des résidus. Le but principal de ce traitement est de réunir des morceaux de la même grosseur. "La première phase est la pire étape à réaliser, déclarait-il, une fois qu'elle

sera au point, il sera beaucoup plus facile d'ajouter certains raffinements à notre production."

L'usine de traitements des fibres devrait être en opération d'ici quelques jours. En effet, M. Gagnon avait prévu installer ses opérations dans un parc industriel dans la région de Québec. Puis, devant les avantages offerts par Clermont (port de mer, voies ferrées, transport routier), il s'est ravisé.

Le principal problème qu'aura à surmonter l'entreprise sera celui du transport. L'industriel a révélé que 50 pour 100 du budget de la compagnie était consacré à ce chapitre. Il faudra prendre la silice de Saint-Urbain et l'amener à Clermont avant de la traiter et de l'acheminer vers les marchés. C'est d'ailleurs sur ce point qu'il devra compétitionner ses concurrents. L'usine de Clermont sera située à approximativement 300 milles des principaux marchés alors que d'autres usines du même type opèrent à seulement 35 milles de Montréal.

Le Québec importe approximativement 300,000 tonnes de silice des États-Unis. Ce minerai vient de Rochester en Illinois. M. Gagnon espère être en mesure de compétitionner ces entreprises. "Clermont c'est moins loin que l'Illinois, on devrait donc être en mesure d'offrir des coûts de transport compétitifs".

En ce qui a trait à la main-d'œuvre, l'usine de traitements des fibres de silice devrait amener la création de 25 emplois.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier, en hausse de 2-25 et cotait \$1 1601 face à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1.23 à \$2.7436.

A New York, le dollar canadien a cédé 3-50 à \$0.9620 mais la livre a pris 9-10 à \$2.3650.

A
Q
U
E
B
E
C

P
E
U
G
E
O
T

c'est




LESSARD

49, BOUL. ST-JOSEPH QUEBEC (dist. Charl. ouest)

623-5471



 Une voiture sans complexe! Une nouvelle façon de s'offrir à la fois le confort, la sécurité et la robustesse sans pour autant sacrifier l'aménagement, le plaisir de conduire et l'économie d'essence. Cette réussite, il revenait à Peugeot de la créer. Tradition oblige.

Parfaitement adaptée au contexte nord-américain, la 505, c'est l'harmonie que l'on recherche tous en automobile. La Peugeot 505, une voiture racée, musclée, sans maquillage qui servira désormais de point de comparaison. Venez l'essayer. Vous ferez une découverte.

PEUGEOT

l'harmonieuse synthèse de la sécurité, de la robustesse, du confort.

M. Lessard Ltée
49 boul. St-Joseph
Charlesbourg ouest
(418) 623-5471

A. Lachance Automobiles
529, boul. Kennedy
Pintendre, Lévis
(418) 837-8897

Blais Auto Parts
St-Patrice
de Beauvillage
(418) 596-2322

Garage Windsor
287 Témiscouata
Rivière-du-Loup
(418) 862-3586

Bouchard & Frères
762 St-Dominique
Jonquière
(418) 547-9087

CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINTE-FOY



**Docteur Martin Loberge
SOUPER-CAUSERIE**

Conférencier: Docteur Martin Loberge, Président-Directeur général de la Régie de l'Assurance Maladie du Québec.

THEME: Le Succès organisationnel de la RAMQ

DATE: le MARDI 27 mai 80, à 18.00h.

ENDROIT: AUBERGE DES GOUVERNEURS (St-Foy)

PRIX: \$15, par personne

INVITATION À TOUS